



**Évaluation finale du programme commun de promotion de
l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale
pour un monde plus juste *Autre Terre* de 2017-2021**

PCPAFDES-AT

ATAD, APIL, BAOBAB, CEAS- Burkina

Rapport corrigé

Par : Yam Pukri

OUEDRAOGO Sylvestre
OUEDRAOGO Sylvie/Emmenegger
LEOSOGO W Leslie
GANDEMA/SON Leticia Adama

Février 2021

Sommaire

Sommaire	i
Acronymes	ii
Liste des tableaux et des graphiques	iii
Résumé exécutif	1
I - Rappel du contexte et des objectifs du programme.....	1
I.1 Les acteurs de l'objectif spécifique du programme SIA	3
I.2 La structure de gestion du programme	4
II - Rappel des objectifs et des questions de l'évaluation	5
II.1 Objectifs et produits selon les TDR.....	5
II.2 Les questions de l'évaluation selon les TDR.....	6
III - Description de la méthodologie de l'évaluation.....	7
III.1 La nature et source des données.....	7
III.2 La revue documentaire.....	7
III.3 L'Échantillonnage.....	7
III.4 Stratégie de collecte de données sur le terrain	7
IV - Les résultats de l'évaluation du programme suivant les critères CAD	10
IV.1 Pertinence et cohérence du programme	10
IV.2 Efficacité du programme	13
IV.3 Efficience du programme.....	21
IV.4 Durabilité du programme	22
IV.5 La prise en compte des questions transversales	26
IV.6 Analyse force faiblesses.....	28
IV.7 Analyse potentialités, menaces	29
IV.8 Les leçons identifiées dans le programme	31
V - Résultats d'évaluation des questions spécifiques.....	33
V.1 Le regard que portent les associations partenaires d'Autre Terre au Burkina Faso sur les collaborations et synergies tissées dans le cadre du programme (en termes de pertinence, naturel, forcé, utile, etc.)	33
V.2 Les recommandations des associations partenaires d'Autre Terre au Burkina Faso pour le programme commun SIA 2 (en termes de renforcement, consolidation et cohérence du programme)	33
VI - Conclusions globales.....	36
VII - Recommandations globales et pistes d'amélioration.....	38
VII.1 Les recommandations des associations partenaires d'Autre Terre au Burkina Faso pour le programme commun SIA 2 (en termes de renforcement, consolidation et cohérence du programme)	38
VII.2 Les recommandations issues des leçons tirées du programme.	38
Références documentaires.....	41
Annexes.....	43

Acronymes

AFD & ES	: Agriculture Familiale Durable & Economie Sociale
ACEF	: Agriculture comme une entreprise familiale
AGR	: Activité Génératrice de Revenus
APIL	: Action pour la Promotion des Initiatives locales
ATAD	: Alliance Technique d'Assistance au Développement
ATM	: Agent Technique Municipale
CAD	: Comité d'Aide au Développement
CEAS	: Centre Écologique Albert Schweitzer du Burkina Faso
CES	: Conservation des Eaux et des Sols
DGD	: Direction Générale Coopération au Développement et Aide Humanitaire
ES	: Économie Sociale
ESS	: Économie Sociale et Solidaire
FFMO	: Forces, Faiblesses, Menaces, Opportunités
FFOM	: Forces Faiblesses Opportunités Menaces
GDS	: Gestion des Déchets Solides
IEC	: Information Éducation et Communication
OC	: Opérateurs de Collecte
ODK Collect	: Open Data Kit Collect
OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OP	: Organisation de producteurs
OSC	: Organisation de la Société Civile
PAM	: Programme Alimentaire Mondiale
PCPAFDES-AT	: Programme commun de promotion de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale pour un monde plus juste Autre Terre
PDI	: Personne Déplacée Interne
RNA	: Régénération Naturelle Assistée
SIA	: SOS Faim, Iles de Paix, Autre Terre
SPSS	: Statistical Package for the Social Sciences

Liste des tableaux

Tableau n°1:	Collecte des données auprès des bénéficiaires directs.....	9
Tableau n°2:	Lien entre les axes de programme SIA et les politiques nationales, publiques et sectorielles.....	10
Tableau n°3:	Score réalisé par chaque partenaire par rapport au niveau d'atteinte des marqueurs de progrès.....	13
Tableau n°4:	Le taux d'abonnement par commune.....	18
Tableau n°5:	Montant mobilisé pour la GDS par chaque commune.....	18
Tableau n°6:	Analyse FFMO de l'ONG APIL en rapport avec les activités du programme SIA.....	30
Tableau n°7:	Analyse FFMO de l'association ATAD en rapport avec les activités du programme SIA.....	30
Tableau n°8:	Analyse FFMO de l'association CEAS Burkina en rapport avec les activités du programme SIA.....	30
Tableau n°9:	Analyse FFMO de l'association BAOBAB en rapport avec les activités du programme SIA.....	31
Tableau n°10:	Recommandations au niveau des associations bénéficiaires.....	34
Tableau n°11:	État des performances réalisées par chaque partenaire terrain.....	43
Tableau n°12:	Situation sur le renforcement de la gestion des activités des acteurs.....	43
Tableau n°13:	Situation sur la participation ou le renforcement de l'intégration des partenaires.....	43
Tableau n°14:	Niveau de réalisation des partenaires sur les unités de transformation.....	44
Tableau n°15:	Niveau de transformation, de commercialisation et de stockage opéré par chaque partenaire.....	44
Tableau n°16:	Situation sur la mobilisation, la sensibilisation des autorités publiques, les OSC et citoyens.....	45

Résumé exécutif

Depuis de nombreuses années, partageant les mêmes fondamentaux (vision, mission, valeurs et thématiques), les trajectoires des ONG SOS Faim, Iles de Paix et Autre Terre (SIA) se sont très régulièrement croisées tant en Belgique qu'au Sud. En effet, sur le plan philosophique, ces trois ONG se mobilisent autour d'une même mission générale : la promotion de l'agriculture familiale et du modèle de l'économie sociale en vue de l'émergence d'un monde plus juste et plus solidaire, orienté vers un développement durable. C'est en ce sens qu'a été mise en place, pour la période 2017-2021, le programme SIA. Ce programme comporte un volet Nord et un volet Sud.

Au Nord, le consortium SIA souhaite contribuer à mettre en place un paradigme alternatif mondial agissant – de façon complémentaire à d'autres acteurs du secteur – plus spécifiquement sur la thématique de l'économie sociale et solidaire notamment appliquée à l'émergence de systèmes alimentaires durables basés sur l'agriculture familiale.

Au Sud, les ONG SIA souhaitent contribuer à renforcer la résilience et la capacité à satisfaire durablement les besoins de base des agriculteur.trice.s, familiaux.ales et micro-entrepreneur.euse.s et de leurs familles dans 11 pays rassemblés dans 3 zones géographiques homogènes d'Afrique et d'Amérique du Sud.

L'objectif spécifique du volet Sud du programme était de contribuer au renforcement des performances économiques, environnementales et sociales des acteur.trice.s de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale (AFD & ES), en particulier en agissant sur 5 axes prioritaires (changements intermédiaires) : (1) les techniques et capacités de production, (2) les capacités de transformation, de commercialisation et de stockage, (3) l'accès à des services financiers pérennes et adaptés, (4) les capacités de plaider et de mobilisation citoyenne autour de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale, (5) le renforcement des capacités des structures appuyées.

Cette présente évaluation reste cependant une évaluation commanditée par Autre Terre axé sur l'objectif spécifique du volet Sud. Elle a concerné les principaux partenaires suivants : ATAD, APIL, BAOBAB et CEAS-Burkina. Les résultats auxquels cette évaluation a pu aboutir reste très encourageants lorsque nous voyons les changements des conditions de vie des bénéficiaires. La pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, et l'impact de ce programme ont été jugés avec plus de détails dans les analyses.

1. Objectifs et produits selon les TDR

Cette évaluation doit répondre aux exigences d'apprentissage et de redevabilité vis-à-vis du bailleur financier qu'est la DGD. Elle doit permettre d'apprécier l'atteinte des résultats et d'en tirer les apprentissages pour les interventions futures des organisations concernées.

L'objectif de cette évaluation consiste en particulier à apprécier sur la base des critères du CAD tous les résultats du programme, qu'ils aient été atteints ou non. L'évaluation s'est focalisée sur les critères de pertinence, impact, efficacité, efficience, durabilité ainsi que sur les dimensions transversales genre et environnement.

Il s'agit donc :

1. Pour chacun des résultats du programme (y compris pour les OS) de :
 - Apprécier l'atteinte du résultat sur les plans qualitatif et quantitatif
 - Qualifier la pertinence, l'impact, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des changements observés sur le terrain
2. Pour le programme dans son ensemble de :
 - Apprécier la prise en compte de la dimension transversale genre
 - Apprécier la prise en compte de la dimension transversale environnement
3. Pour certains aspects particuliers du programme :
 - Répondre aux questions d'évaluation spécifiques proposées
 - Les conclusions de la présente évaluation finale feront l'objet d'une consolidation avec les évaluations finales menées dans le même pays par les autres ONG SIA qui y sont actives.

2. Les questions de l'évaluation selon les TDR

- Les résultats du programme, analysés sous le filtre des critères Comité d'Aide Développement (CAD) sont-ils conformes aux attentes ?
- Le programme a-t-il intégré de façon satisfaisante les dimensions transversales genre et environnement ?
- Quelles sont les principales forces et faiblesses du programme ?
- Quelles sont les principales leçons tirées par l'évaluateur de l'observation des résultats du programme ?
- Quelles sont les conclusions de l'évaluateur et ses recommandations dans la perspective du programme 2022-2026 qui sera centré sur la promotion des systèmes alimentaires durables ?

À cette liste s'ajoutent les questions spécifiques suivantes :

- Quel regard portent les associations partenaires d'Autre Terre au Burkina Faso sur les liens, les collaborations et synergies qui ont été tissées entre eux dans le cadre du programme (intérêt, liens pertinents, naturels, forcés, utiles, inutiles...) et pourquoi ?
- Quelles sont les recommandations des associations partenaires d'Autre Terre au Burkina Faso pour renforcer/consolider les liens entre eux et la cohérence du programme commun SIA2 à venir ?.

3. Les résultats de l'évaluation

A- Pertinence et cohérence du programme

La pertinence du programme SIA (objectif spécifique 1) est analysée successivement suivant les dimensions suivantes : le contexte d'intervention du programme, le choix des axes d'intervention du programme, le choix des partenaires terrain de mise en œuvre du programme et le ciblage des bénéficiaires directs.

En investissant des axes d'intervention autour de l'agriculture, la transformation des produits agricoles, la gestion des déchets solides et la structuration des acteurs du programme répondent à des problèmes réels et identifiés comme prioritaires dans les stratégies nationales et dans les stratégies et plans sectoriels et thématiques. L'alignement des actions à mener sur les planifications annuelles des services techniques déconcentrés est un élément de pertinence.

B- Efficacité du programme

L'efficacité est appréciée à travers un aperçu sur le niveau d'atteinte des marqueurs de progrès de l'objectif spécifique 1 du programme SIA qui est « *le renforcement des performances économiques, environnementales et sociales des acteurs de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale (AFD & ES)* ».

B1-L'efficacité au niveau de l'agroécologie

L'une des activités importantes du programme a consisté à accompagner les bénéficiaires directs à adopter des techniques de production durable et renforcer la gestion de leur activité. L'accompagnement a donc consisté à mobiliser les producteurs à travers les actions de sensibilisation et de formation.

La performance enregistrée au niveau de l'agroécologie à travers l'analyse des sept (07) marqueurs de progrès montre des résultats positifs.

B2 - L'efficacité au niveau de la gestion des déchets solides

Il est important de noter que cet axe revenait au partenaire terrain CEAS Burkina. Ce partenaire intervient dans sept (07) collectivités (Saaba ; Gourcy, Pô, Yako, Kaya, Kombissiri et Ouagadougou). À travers la mise en œuvre du programme, il s'agissait pour ce partenaire d'appuyer la maîtrise d'ouvrage des collectivités, de mener des actions de sensibilisation/formation, de faire des suivis appui et conseil à la contractualisation de la GDS.

En ce qui concerne la mobilisation des opérateurs de collecte de déchets, CEAS Burkina a pu mobiliser la totalité de son indicateur (15 sur un total de 15 prévus) ce qui donne 100% comme taux de réalisation.

Pour ce qui est des actions de sensibilisation/formation, le suivi et l'appui-conseil à la contractualisation de la GDS, CEAS Burkina a pu atteindre la cible à hauteur de 89% du taux de réalisation.

B3 - L'efficacité au niveau de l'appui institutionnel

L'analyse de l'évolution institutionnelle des groupements montre des résultats significatifs quant à la performance sociale. En effet, l'évaluation note à travers les entretiens réalisés et les

rapports d'activités que l'ensemble des partenaires terrain ont pu renforcer les capacités des acteurs de l'agriculture familiale durable au niveau de la gouvernance participative, opérationnelle et de la gestion.

Globalement, en se référant à l'évolution des marqueurs de progrès, il est constaté un dépassement plus ou moins des cibles. De ce fait, l'évaluation note l'efficacité du programme SIA (objectif spécifique 1).

C - Efficience du programme

Pour ATAD, les ressources ont été bien appréciées et gérées pour atteindre les résultats à travers l'adaptabilité, l'innovation, la résilience par le choix des prestataires. Par exemple ATAD est arrivée à minimiser le coût en supprimant le poste de formateur permanent en mettant en place un formateur temporaire ce qui a permis de maximiser les apprentissages. Elle est arrivée à amener les producteurs à produire leur propre semence afin de réduire les coûts des intrants. Les formations courtes basées sur les besoins ont été mises en place en lieu et place des formations permanentes cela a donc permis de réduire les charges de fonctionnement.

À travers ce programme, l'Association le BAOBAB a pu assurer la formation de plus de 15% de personnes prévues soit 115% (ce qui a été positif, car dépassant le nombre de personnes à former dans le cadre du programme), la production de beurre de karité qui était estimée à 50 tonnes est passée à 80 tonnes. Ainsi les synergies ont également permis des résultats avec moins de ressources.

Pour le CEAS Burkina l'utilisation des fonds est d'origine multiple, ainsi, le mécanisme de fonctionnement d'Autre Terre permet de mettre en place un système de fonctionnement transparent et flexible au niveau du financement. Le reliquat du budget d'une activité peut être reporté sur une autre s'il n'y a aucune difficulté dans le transfert des fonds.

L'association l'Educ-acteur a été créée par le biais de l'association le Baobab à l'issue d'une formation en jeu d'acteurs, par les bénéficiaires. Cette association vise à organiser et à sensibiliser les élèves de l'école primaire et du collège sur l'incivisme, l'agroécologie par le théâtre. Certains membres de l'association pratiquent l'agroécologie à domicile, mettent en place des jardins-écoles avec des pratiques agroécologiques dans le but d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Comme en témoigne le Président de l'Association l'Educ-Acteur : ***« personnellement je n'ai pas d'eau, mais nous mangeons des légumes agroécologiques et depuis que nous avons eu les formations avec le Baobab nous pensons pouvoir atteindre l'autosuffisance alimentaire. J'ai même l'intention de démissionner de la fonction publique afin de mieux me consacrer à l'agroécologie, car je la trouve plus rentable »***. L'Educ-acteur intervient également dans le domaine de l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire. À travers ce domaine, des clubs sont mis dans les écoles (1club/école soit 40 clubs) et des compétitions sont organisées afin de primer les meilleures écoles. A travers ces activités près de 18 000 élèves sont sensibilisés. Cependant, il faut noter qu'au-delà des élèves, les passants profitent de ces sensibilisations étant donné que les écoles n'ont pas de clôtures. A cet effet, le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de la Culture, le Ministère de l'Environnement ainsi que la Mairie de Koudougou s'impliquent.

Selon nos entretiens, nous pouvons dire que les questions d'hygiène se sont améliorées et les écoles sont devenues plus propres. Nous avons remarqué également la présence des poubelles, ainsi que des lave-mains dans les écoles. Cette activité a permis de nouer des partenariats formels avec le Baobab pour la sensibilisation, car dit-on que : « *c'est par le jeu que l'enfant apprend le mieux* » selon **M. DABIRE Yacinthe, président de l'association Educateur**. En effet, les activités para scolaire (théâtres, sketch, journées de salubrité organisées une fois par semaine, etc.) permettent de sensibiliser le maximum d'enfant dans un espace de temps réduit en leur rendant plus responsables. Il faut noter que ces activités sont attractives.

D- Durabilité du programme

Un des critères importants de l'évaluation des projets porte sur l'analyse de la durabilité des effets de l'intervention. Cette durabilité revêt plusieurs dimensions au nombre desquelles la dimension sociale, la dimension économique et la dimension environnementale :

D1 - La durabilité sociale

Dans le domaine de l'agroécologie, on note une valorisation des acteurs dans leurs communautés qui se manifeste par la prise de décision ainsi que leur participation dans les communautés grâce au programme SIA. Grâce aux formateurs endogènes et aux formateurs relais, l'agro écologie est en train de devenir une pratique de plus en plus adoptée même en dehors du programme.

D2 - La durabilité économique

L'accroissement significatif des productions et des rendements au niveau de l'agriculture, de même que les revenus générés par les maraîchers, l'augmentation des chiffres d'affaires au niveau des unités de transformation, l'augmentation des abonnés au niveau de la GDS sont des signes encourageants pour une durabilité économique. Les bénéficiaires sont passés de la passivité à l'accroissement des revenus des centaines voire des milliers de personnes et de façon régulière, ce qui favorise le réinvestissement afin d'améliorer la productivité. En faisant une analyse par structure, il est constaté l'évolution de la performance économique des bénéficiaires en fonction de la cible et des résultats atteints.

I.1.1 La durabilité environnementale

Dans le domaine de la production, la forte propension du programme SIA à introduire progressivement le développement de nouvelles techniques de production telles que la fabrication du compost bio, la pratique de l'agroécologie, la production bio au niveau des maraîchers sont des aspects très importants. Cela entraîne l'appropriation par les bénéficiaires directs qui est une garantie pour une durabilité environnementale. En effet, de plus en plus, on assiste à une prise de conscience des producteurs sur les enjeux environnementaux entraînant leur implication dans la protection environnementale par l'adoption des pratiques culturelles adaptées.

E- La prise en compte des questions transversales

Les questions transversales concernent le genre et l'environnement.

E1-La question genre

Les activités entrant dans le cadre de la gestion des déchets solides sont dévalorisantes et de ce fait dévolu aux femmes, maillon le plus faible de la population. Il a fallu l'arrivée des triporteurs pour que les hommes puissent s'intéresser au programme.

Les ONG APIL et ATAD disposent d'une politique de stratégie genre dans leurs organisations à l'instar de l'Association le BAOBAB, où la perception du genre n'est pas bien cernée, mais la cible est essentiellement constituée de femmes et de jeunes. Pour ce faire, l'association espère dans le cadre du second programme intégrer le genre, car les hommes réclament leur place.

Pour l'ONG APIL, les femmes sont plus impliquées dans le programme, cela est dû au fait que celles-ci sont plus conscientes tandis que les hommes sont plus dispersés dans les actions. En termes de représentativité dans les instances de décision, les femmes représentent 80%.

I.1.2 La question environnementale

Les effets du changement climatique ne sont plus à démontrer de nos jours. L'efficacité environnementale de ce programme peut être mesurée en appréciant le gain ou les avantages environnementaux du programme. On peut également chercher à mesurer ce que la nature allait perdre sans ce programme. Par exemple, le fait d'intégrer la gestion des déchets solides, les techniques agroécologiques dont le maraîchage permet de conserver les sols, d'utiliser de façon rationnelle l'eau, de développer un écosystème viable pour les animaux et les hommes toutes choses qui vont impacter positivement sur l'environnement.

Au vu de ce qui précède, nous pouvons affirmer que le programme SIA de l'ONG Autre Terre a eu des effets sur le plan environnemental. On peut noter entre autres le changement d'attitudes et d'habitudes des populations bénéficiaires, la prise en compte presque systématique des techniques agroécologiques, la gestion des déchets solides ainsi que le recyclage dans les autres projets et programmes des partenaires du programme, toutes choses qui vont impacter positivement l'environnement si on arrive à passer à l'échelle

F-Analyse forces- faiblesses /potentialités, menaces

F1 - Analyse forces- faiblesses

En ce qui concerne les forces, les associations partenaires du programme SIA ont toutes une bonne expérience dans la conduite de projets. Elles ont à peu près la même gamme d'activités en dehors de CEAS dont la GDS est particulière.

Le fait de prendre en compte l'agroécologie a donc été facilité par leurs bonnes bases en matière de techniques agricoles, CES, environnementales, et autres.

Le fait de posséder déjà un bon vivier d'organisations bénéficiaires avec lesquelles elles travaillaient a également été un atout et cela a permis d'aller plus vite dans certaines actions d'identifications des bénéficiaires.

La plupart des problèmes rencontrés dans le projet a été vite résolue grâce à la grande expérience des organisations partenaires, à leurs forces de réactivité et à leurs capacités de faire des compensations inter-projets.

En ce qui concerne les faiblesses des partenaires (*cf. tableaux N°6, 7, 8 et 9*) nous pensons qu'elles sont négligeables, les faiblesses sont plus liées à la faiblesse des organisations bénéficiaires dont l'objectif central d'ailleurs était de les appuyer. Certaines organisations n'ont pas encore pris le genre au sérieux, mais leurs actions sur le terrain ne sont pas contraires à cet esprit. Il reste donc à adopter une meilleure communication pro-genre pour les convaincre du bien-fondé de l'approche.

Au niveau de ces organisations, l'essentiel des faiblesses réside dans la faiblesse en leadership des organisations bénéficiaires.

F2-Analyse potentialités, menaces

Le climat social et politique sont favorables à l'agro-écologie de nos jours et beaucoup de partenaires s'y intéressent, bien que la plupart ne possèdent pas l'expérience nécessaire. La tendance actuellement est la promotion de l'agro-écologie ainsi qu'à une incitation du consommateur local.

Au niveau des menaces, nous sommes dans une tendance non maîtrisable avec les problèmes d'insécurité, de COVID19 dont le solutionnement mettra du temps et constitue des entraves sur lesquelles le projet ne peut agir, mais seulement en tenir compte.

Il faut un changement mental conséquent pour embarquer les gens sur le chemin d'agro-écologie et de la gestion des déchets solides. La concurrence des produits importés est très forte. Les associations ne sont pas fortement insérées dans les circuits traditionnels et les produits issus de l'agriculture agroécologique restent des produits de niche pour le moment. En effet, les produits agroécologiques ne sont pas accessibles (point de vue prix et disponibilité des produits sur le marché) au citoyen lambda.

4. Les leçons identifiées dans le programme

Le programme SIA est très riche en enseignements :

A- Sur la pratique agroécologique

Nous pouvons dire que les résultats sont encourageants et il faudrait continuer sur cette lancée pour renforcer les actions et éviter le retour à la case départ comme la plupart des projets. C'est une démarche de long terme et le programme est devenu une vraie école de partage de connaissances à travers les formations et les visites d'initiatives. Contrairement à ce que l'on pouvait penser, la plupart des associations et des ONG ne connaissent pas la pratique agroécologique et le terrain est très vaste à ce niveau.

B- Sur la synergie

Sur la recherche de synergie entre les partenaires, nous pouvons dire que certaines associations avaient auparavant des cadres de rencontres entre elles à travers les activités des associations et ONG de développement. Le fait de l'inscrire dans le projet est une bonne chose pour l'institutionnaliser, mais cela demande du temps surtout si dans le budget une part conséquente n'est pas accordée à ce volet. Il faut également souligner la forte pression de travail des équipes projet qui tendent à reléguer la politique de synergie en dernier ressort.

C- Sur l'institutionnalisation des associations bénéficiaires

L'institutionnalisation des organisations bénéficiaires est un vrai challenge, surtout avec les réformes OHADA. Si théoriquement cela peut les conduire à plus de professionnalisme, dans la pratique, les associations ne sont pas au même niveau de solidité financière et organisationnelle et il se pourrait que certaines fassent marche arrière dans le temps. Une solution serait de créer des regroupements plus larges comme de petites faîtières sur le plan formel, mais cela va nécessiter beaucoup de temps.

D- Sur la gestion des déchets solides (GDS)

Le travail de CEAS- Burkina est assez spécifique et peu d'ONG burkinabè s'investisse dans ce sous-secteur de GDS. En tant que structure pionnière en la matière, les enjeux sont très importants et la forte sollicitation des partenaires peut peser sur l'organisation. L'organisation est en même temps créatrice de modèles (normes et systèmes d'enfouissement des déchets, recyclages des déchets) avec l'appui du ministère de l'Environnement et des collectivités publiques décentralisées et en même temps agent de terrain en mettant en œuvre des projets et programmes. L'articulation du recyclage des déchets en compost naturel fait un pont avec la pratique agroécologique.

E- Sur l'approche genre

L'intégration du genre dans les projets et programmes implique des hommes et des femmes comme acteurs centraux de développement économique et social.

Dans le cadre de ce programme, on constate une forte implication des femmes comme cible principale dans les activités de la plupart des partenaires de mise en œuvre. Fort est de constater que la compréhension et l'intégration du genre pose un sérieux problème au niveau des partenaires terrain. Le genre est perçu comme une sorte d'obligation à pratiquer et est surtout perçu comme pro féministe. Cette vision n'est pas productive et ne permet pas une vraie inclusion du genre dans les programmes de développement. Par exemple dans la coopérative Boblewendé de Villy, les femmes sont obligées de creuser des puits elles-mêmes en cas de tarissement de puits. C'est un travail pénible qui nécessite une force physique, mais au regard de leurs âges avancés, la présence des hommes était nécessaire.

5. Résultats d'évaluation des questions spécifiques

A- Le regard que portent les associations partenaires d'Autre Terre au Burkina Faso sur les collaborations et synergies tissées dans le cadre du programme (en termes de pertinence, naturel, forcé, utile, etc.)

Dans la mise en œuvre du programme SIA (objectif spécifique 1), des actions de collaboration et de synergie ont été menées. Quel regard portent les partenaires terrain de mise en œuvre sur ces collaborations et synergies. En d'autres termes, trouvent-ils que ces actions sont pertinentes, naturelles, forcées et utiles ?

Au terme des entretiens menés auprès des partenaires, il ressort que des changements en termes d'éveil et du cadre d'expression ont été constatés à travers les voyages d'études ainsi que les synergies. En effet, la plupart des organisations trouvent les synergies naturelles et utiles. Par exemple « L'Autre Semaine » organisée en Belgique permet de partager les expériences avec d'autres acteurs. Ce sont des moments précieux à renforcer. Comme ils l'ont mentionné « **Un voyage d'étude dépasse plusieurs cours magistraux théoriques** ».

- B- Les recommandations des associations partenaires d'Autre Terre au Burkina Faso pour le programme commun SIA 2 (en termes de renforcement, consolidation et cohérence du programme)

Au terme des entretiens, nous pouvons accorder du mérite à ce programme qui a su répondre et donner une grande satisfaction aux populations locales. Le besoin était présent et ces populations se sont senties valorisées par toutes ces approches et ces leçons acquises. Les effets sont déjà perceptibles à en croire les bénéficiaires, un changement de vie est déjà observé, de même que le regard porté sur la femme. En effet, nous avons pu constater à travers nos échanges que la femme est au centre des décisions que ce soit dans les groupements ou en familles et participe aux dépenses familiales.

6. Recommandations globales et pistes d'amélioration

Les recommandations vont reprendre les axes de cette évaluation qui d'ores et déjà comportent des recommandations et des pistes d'amélioration.

- A- Les recommandations des associations partenaires d'Autre Terre au Burkina Faso pour le programme commun SIA 2 (en termes de renforcement, consolidation et cohérence du programme)

Tous les partenaires trouvent le programme SIA cohérent, sauf dans le cadre des synergies qui n'ont pas été budgétisées à la base. Pour ce faire, ils suggèrent de reconduire le programme pour avoir plus d'impact en augmentant la durée de l'intervention. Pour certains, un accent particulier doit être mis sur le volet maraîchage agroécologique pour certain car disent-ils que : *« l'agroécologie est une alternative pour palier à l'insécurité alimentaire »*, pour d'autres, l'accent devrait être mis sur la gestion des déchets solides.

Pour tous les partenaires de mise en œuvre, les synergies doivent être mieux organisées et intégrées dans le programme avec un budget conséquent, car elles sont très bénéfiques pour les tous les acteurs.

- B- Les recommandations issues des leçons tirées du programme.

Les leçons apprises nous donnent des pistes d'amélioration du Programme pour le futur.

B1- Sur la pratique agroécologique,

Il s'agirait de renforcer ce volet en travaillant sur des modèles de réduction des charges comme le fait le système SONGHAI. Les sous-produits deviennent des éléments de consommation intermédiaire d'un autre produit et ainsi de suite afin d'avoir des systèmes intégrés. Par exemple au niveau de la transformation agroalimentaire, se rassurer de la clientèle avant de produire et utiliser systématiquement les produits dérivés issus des transformations agroalimentaires pour en faire d'autres produits qui seront réutilisés par les bénéficiaires et d'autres groupes.

B2-Sur la synergie

Les démarches sur les synergies entre les organisations devraient être mieux pensées et intégrées dans le programme afin que ce soit naturel. Chaque acteur devrait voir clairement son intérêt dans cette approche.

B3 - Sur l'institutionnalisation des associations bénéficiaires

Si le passage à des formes coopératives est une porte obligée pour accéder aux finances locales, il faut se dire que certaines organisations ne sont pas prêtes pour ce virage. En plus de l'accompagnement, réfléchir à des consortiums d'organisations qui vont se regrouper autour d'une activité particulière donnée : commercialisation par exemple. Les associations bénéficiaires de la zone de Kaya (APIL et ATAD) peuvent mettre en place une centrale d'achat ou une seule coopérative de commercialisation. La coopérative pourra être plus solide et les organisations vont travailler du côté commercialisation avec cette entité. L'émiettement des entités peut fragiliser l'ensemble.

B4 - Sur la gestion des déchets solides (GDS)

L'acceptation et l'intégration du concept des GDS varient d'une commune à une autre en fonction de la culture et de la tradition. Par exemple dans la commune de Pô communauté très reconnue salubre les populations réclament des poubelles à la mairie ainsi que le retrait de ces ordures quand les chargés de collecte tardent à venir. Par contre dans d'autres communes la population n'est pas réceptive à la gestion des déchets solides. Pour exemple, il y'a le cas de cet enseignant qui s'étonne de voir son voisin nettoyer la devanture de sa maison et demande à ce dernier s'il sera payé par la mairie.

Au vu de ce qui précède, nous pouvons dire que le travail sur la GDS est spécifique, mais concerne tout le monde. L'implication de tous les acteurs et des populations est fortement recommandée à ce niveau, les changements de comportement comptant énormément. La sensibilisation à grande échelle en direction des acteurs locaux, leaders coutumiers, politiques, des établissements scolaires, serait un moyen pertinent pour mobiliser et intégrer un changement de comportement des populations, car l'hygiène et la santé vont de pair.

B5 - Sur le genre et l'environnement

L'approche genre devrait être systématique et orientée pour expliquer la nécessité de sa prise en compte pour un réel succès des actions de développement.

Des statistiques sexo-spécifiques et des statistiques portant sur des indicateurs environnementaux pourront aider à mieux apprécier ces effets.

Un renforcement de capacité sur l'approche genre et développement est plus que nécessaire à l'endroit des partenaires de mises en œuvre du programme SIA.

Quant au volet environnemental, les bénéficiaires ont accepté et intégré l'importance de la gestion des déchets solides et de la pratique agroécologique (rentabilité économique, sanitaire, conservation des sols). Pour ce faire, nous recommandons aux partenaires SIA, Autre Terre en particulier de renforcer le budget dans ces volets afin d'atteindre le maximum de personnes et ainsi contribuer à l'atteinte des objectifs du développement durable.

I - Rappel du contexte et des objectifs du programme

Depuis de nombreuses années, partageant les mêmes fondamentaux (vision, mission, valeurs et thématiques), les trajectoires des ONG SOS Faim, Iles de Paix et Autre Terre (SIA) se sont très régulièrement croisées tant en Belgique qu'au Sud. En effet, sur le plan philosophique, ces trois ONG se mobilisent autour d'une même mission générale : la promotion de l'agriculture familiale et du modèle de l'économie sociale en vue de l'émergence d'un monde plus juste et plus solidaire, orienté vers un développement durable. Par ailleurs, sur le plan opérationnel, les trois ONG se rejoignent également, tant par le type d'actions menées sur le terrain que par la complémentarité des niveaux d'intervention (micro : soutien à des partenaires au niveau local, méso : national ou macro : régional).

C'est donc très naturellement que SOS Faim, Iles de Paix et Autre Terre ont décidé de présenter et de mettre en œuvre un programme commun, communément appelé programme SIA pour la période 2017 -2021 dont l'objectif est de promouvoir l'agriculture familiale durable et l'économie sociale et solidaire.

Dans sa mise en œuvre, le programme SIA (2017-2021) visait à apporter une réponse aux problématiques suivantes :

- Les problèmes environnementaux en milieu rural : On constate une sahélisation progressive qui se manifeste par une dégradation des terres agricoles et des ressources en eau, la perte continue de la biodiversité et les effets négatifs des changements climatiques (inondations, sécheresses, baisse de la pluviométrie). Ce processus est aggravé par une mauvaise gestion des ressources naturelles due entre autres à une pression démographique croissante.
- L'insécurité foncière : Malgré les avancées souhaitées (loi no 34/ 2009, portant sur le régime foncier rural), l'accès aux terres fertiles pour la production agricole reste encore difficile, particulièrement pour les femmes et les jeunes.
- Problématique des femmes : Les femmes restent plus vulnérables et défavorisées, les principales inégalités entre les hommes et les femmes liées à la production agricole sont qu'elles ne jouissent pas du statut de propriétaire terrien, ni de la sécurité foncière. Souvent, elles ne détiennent pas les facteurs de production, elles n'ont qu'un accès limité aux opportunités de crédit, d'information et de formation et elles sont moins alphabétisées que les hommes.

- L'accaparement des terres : Ce phénomène est accentué par les pratiques de spéculation foncière menées par des élites et de grandes entreprises privées, locales ou étrangères, afin de pratiquer de l'agriculture conventionnelle. + secteur minier et orpaillage ?
- L'accès aux intrants et aux ressources : L'accès à des financements (via le crédit ou les subventions) et à des semences adaptées aux conditions et aux réalités locales reste à développer et à sécuriser davantage dans un contexte où l'agriculture repose principalement sur les céréales (sorgho, mil, maïs, riz), le maraîchage, le sésame et le coton.
- Le faible développement de la transformation et de la commercialisation des produits locaux : Malgré les efforts consentis depuis quelques années dans le domaine de la transformation de produits agricoles et la promotion de la chaîne de valeur, le niveau de stockage, de transformation et de commercialisation reste faible et procure peu de revenus supplémentaires. On note aussi l'absence de comptoirs d'achat et de transformation/conditionnement des produits locaux. À cela s'ajoute la question de la concurrence rude et déloyale des produits importés vendus à bas prix.
- Des problèmes d'environnement urbain : En ce qui concerne l'assainissement et la salubrité, du fait de la croissance démographique et le changement des modes de consommation, les eaux usées et la production des déchets connaissent une augmentation rapide. Les communes qui ont en charge la collecte et l'élimination des ordures ont montré leurs limites. La situation générale se caractérise par des taux de collecte peu élevés, liés à la taille et au niveau d'urbanisation ; des difficultés d'évacuation des déchets vers une décharge finale souvent inexistante ; peu d'expériences formalisées de tri et de valorisation, la faible application des textes et l'incivisme des populations.

Le Programme comporte un volet Nord et un volet Sud :

Au Nord, le consortium SIA souhaite contribuer à mettre en place un paradigme alternatif mondial agissant de façon complémentaire à d'autres acteurs du secteur, plus spécifiquement sur la thématique de l'économie sociale et solidaire notamment appliquée à l'émergence de systèmes alimentaires durables basés sur l'agriculture familiale.

Au Sud, ledit consortium souhaite contribuer à renforcer la résilience et la capacité à satisfaire durablement les besoins de base des agriculteur.trice.s familiaux.ales et micro-entrepreneur.euse.s et de leurs familles dans onze (11) pays rassemblés dans trois (3) zones géographiques homogènes d'Afrique et d'Amérique du Sud.

L'objectif spécifique du volet Sud du programme est donc de contribuer au renforcement des performances économiques, environnementales et sociales des acteur.trice.s de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale (AFD & ES), en particulier en agissant sur cinq (5) axes prioritaires (changements intermédiaires) :

1. les techniques et capacités de production,
2. les capacités de transformation, de commercialisation et de stockage,
3. l'accès à des services financiers pérennes et adaptés,
4. les capacités de plaidoyer et de mobilisation citoyenne autour de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale,
5. le renforcement des capacités des structures appuyées.

Dans la mise en œuvre du volet Sud du programme SIA, Autre Terre qui est l'une des ONG du consortium, exécute l'objectif spécifique 1 au Burkina Faso à savoir : ***le renforcement des performances économiques, environnementales et sociales des acteurs de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale (AFD & ES).***

I.1 Les acteurs de l'objectif spécifique du programme SIA

L'objectif spécifique 1 du programme SIA piloté par Autre Terre au Burkina Faso compte plusieurs niveaux d'acteurs. Il y a les acteurs terrain ou partenaires terrain de mise en œuvre, bénéficiaires directs, indirects et les bénéficiaires finaux.

I.1.1 Les partenaires de mise en œuvre

Les partenaires de mise en œuvre du programme sont constitués de quatre (4) organisations. Il s'agit de l'Alliance Technique d'Assistance au Développement (ATAD), de l'Action pour la Promotion des Initiatives Locales (APIL), de l'Association le BAOBAB et du Centre Écologique Albert Schweitzer du Burkina Faso (CEAS Burkina).

I.1.2 Les bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs sont constitués des associations ou service collectivités territoriales sur lesquelles les partenaires de mise en œuvre s'appuient pour déployer les activités sur le terrain : sensibilisation et communication, formation, etc. Il s'agit notamment, des Mairies, des Associations œuvrant dans la pré-collecte des déchets solides et leur traitement, des Associations et Coopératives œuvrant dans l'agroécologie et l'agriculture famille.

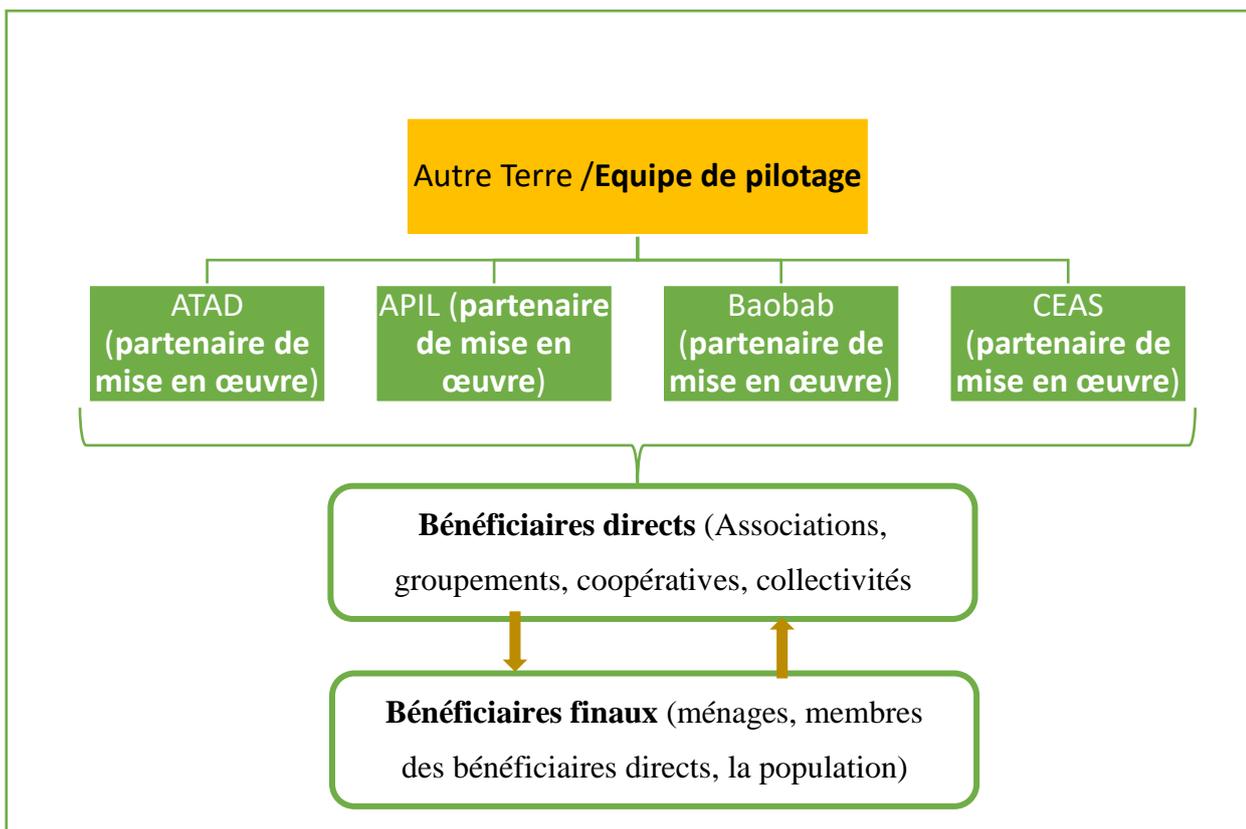
I.1.3 Les bénéficiaires finaux

Les bénéficiaires finaux sont constitués des membres des bénéficiaires directs et populations des collectivités ayant bénéficié des actions du programme. Au nombre de ces bénéficiaires, on peut énumérer les ménages, les jeunes des centres et écoles de formation, les membres des différentes organisations.

I.2 La structure de gestion du programme

Dans le cadre de l'opérationnalisation du programme, Autre Terre sur la base de l'objectif spécifique 1, coordonne les activités d'ensemble du programme SIA. Elle approuve les planifications annuelles, mobilise les ressources nécessaires et assure le suivi de la mise en œuvre des activités. Les partenaires terrain de mise en œuvre identifient les besoins et les traduisent en action à mettre à œuvre. Ils encadrent la collecte des données, le traitement et l'analyse en vue de produire les évidences qui serviront d'éléments de sensibilisation, de formation, de renforcement de capacités, etc. Les bénéficiaires directs et finaux s'approprient et bénéficient des actions du programme dans l'optique de renforcer leurs performances économiques, environnementales et sociales en matière de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale (AFD & ES).

Le Schéma ci-dessous présente les relations de partenariats entre les acteurs :



II - Rappel des objectifs et des questions de l'évaluation

Comme précédemment annoncé, le programme SIA a été mis en œuvre pour la période de 2017-2021 sur un volet Nord et un volet Sud. Cependant la présente évaluation est une évaluation finale de l'objectif spécifique du programme SIA réalisé par Autre Terre au Burkina Faso.

Plus précisément, cette évaluation devra répondre et donner des appréciations sur le niveau d'atteinte des résultats, mais aussi répondre au niveau de pertinence des actions, l'impact, l'efficacité, l'efficience, la durabilité des changements observés sur le terrain d'une part. D'autre part, il est question d'évaluer le programme dans son ensemble, c'est-à-dire apprécier la prise en compte de la dimension transversale genre et environnementale.

II.1 Objectifs et produits selon les TDR

Cette évaluation doit répondre aux exigences d'apprentissage et de redevabilité vis-à-vis du bailleur financier qu'est la DGD. Elle doit permettre d'apprécier l'atteinte des résultats et d'en tirer les apprentissages pour les interventions futures des organisations concernées.

L'objectif de cette évaluation consiste en particulier à apprécier sur la base des critères du CAD tous les résultats du programme, qu'ils aient été atteints ou non. Selon les TDR, les nouveaux critères du CAD ne doivent pas être pris en compte pour ce programme actuel et l'évaluation se focalisera donc sur les critères de pertinence, impact, efficacité, efficience, durabilité ainsi que sur les dimensions transversales genre et environnement.

Il s'agit donc :

4. Pour chacun des résultats du programme (y compris pour les OS) de :
 - Apprécier l'atteinte du résultat sur les plans qualitatif et quantitatif
 - Qualifier la pertinence, l'impact, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des changements observés sur le terrain
5. Pour le programme dans son ensemble de :
 - Apprécier la prise en compte de la dimension transversale genre
 - Apprécier la prise en compte de la dimension transversale environnement
6. Pour certains aspects particuliers du programme :
 - Répondre aux questions d'évaluation spécifiques proposées
 - Les conclusions de la présente évaluation finale feront l'objet d'une consolidation avec les évaluations finales menées dans le même pays par les autres ONG SIA qui y sont actives.

II.2 Les questions de l'évaluation selon les TDR

- Les résultats du programme, analysés sous le filtre des critères Comité d'Aide Développement (CAD) sont-ils conformes aux attentes ?
- Le programme a-t-il intégré de façon satisfaisante les dimensions transversales genre et environnement ?
- Quelles sont les principales forces et faiblesses du programme ?
- Quelles sont les principales leçons tirées par l'évaluateur de l'observation des résultats du programme ?
- Quelles sont les conclusions de l'évaluateur et ses recommandations dans la perspective du programme 2022-2026 qui sera centré sur la promotion des systèmes alimentaires durables ?

À cette liste s'ajoutent les questions spécifiques suivantes :

- Quel regard portent les associations partenaires d'Autre Terre au Burkina Faso sur les liens, les collaborations et synergies qui ont été tissées entre eux dans le cadre du programme (intérêt, liens pertinents, naturels, forcés, utiles, inutiles...) et pourquoi ?
- Quelles sont les recommandations des associations partenaires d'Autre Terre au Burkina Faso pour renforcer/consolider les liens entre eux et la cohérence du programme commun SIA2 à venir ?.

III - Description de la méthodologie de l'évaluation

Nous avons utilisé l'approche participative qui a impliqué l'ensemble des parties prenantes depuis la conception des outils de collectes des données (questionnaire, guide d'entretien), l'identification des personnes/organisations jusqu'à la validation du rapport.

III.1 La nature et source des données

Les données qui ont été utilisées dans cette évaluation sont des données quantitatives et qualitatives issues de la recherche documentaire et des données collectées via les enquêtes terrain.

III.2 La revue documentaire

Plusieurs rapports ont été mis à la disposition de l'équipe d'évaluateur en vue de faire la revue de littérature sur le programme. Cela a permis de collecter les données secondaires, d'affiner la méthodologie, de concevoir les outils de collecte des données auprès des parties prenantes du projet (niveau central, niveau partenaires de mise en œuvre, bénéficiaires directs et bénéficiaires finaux).

III.3 L'Échantillonnage

La liste des personnes et entités à interviewer a été constituée à partir des axes et des zones d'intervention du projet (les bénéficiaires, les partenaires de mise en œuvre, les autorités administratives, territoriales et locales ainsi que les personnes ressources, etc.).

En ce qui concerne CEAS, l'un des partenaires de mise en œuvre du programme qui intervient dans la gestion des déchets solides c'est-à-dire de la collecte au recyclage des déchets en passant par le tri, un échantillon aléatoire des ménages a été effectué permettant de mesurer le niveau d'impact du programme sur leur vie.

III.4 Stratégie de collecte de données sur le terrain

La collecte des données s'est effectuée au moyen de deux outils : le guide d'entretien et le questionnaire individuel.

III.4.1 Collecte de données auprès des partenaires de mises en œuvre

La collecte a surtout concerné la recherche d'informations qualitatives auprès des premiers responsables et de l'équipe projet des quatre (04) partenaires terrain de mise en œuvre que sont les chargés de programmes, les chargés de projets, les chargés de suivi-évaluation et les gestionnaires financiers sur leurs opinions et appréciations de l'objectif spécifique 1 du programme. Elle a aussi concerné la collecte d'informations quantitatives en lien avec les résultats des sensibilisations, des réalisations, et autres activités mise en œuvre dans le cadre du programme. La méthode de focus group a été privilégiée pour la collecte des données.

III.4.2 Collecte de données auprès des bénéficiaires directs

À partir des informations fournies par les partenaires de mise en œuvre, il a été constitué pour chaque partenaire une liste des bénéficiaires directs, choisie de manière raisonnée et participative pour la plupart. À partir de cette liste, des focus groups et des entretiens ont été réalisés par les équipes d'évaluateurs pour la collecte des données (cf tableau N°1).

Des entretiens ont été menés auprès des personnes ressources telles que les services techniques déconcentrés de l'État et les collectivités locales pour connaître l'appréciation de l'intervention de l'objectif spécifique 1 du programme SIA.

III.4.3 Collecte de données auprès des bénéficiaires finaux

Cette section concerne les bénéficiaires finaux des actions de l'objectif spécifique 1 du programme mis en œuvre par CEAS. En effet sur la base des bénéficiaires directs retenus, les enquêteurs ont collecté les données auprès des bénéficiaires finaux qui ont bénéficié des actions conduites dans le cadre de la mise en œuvre du programme. De ce fait, l'enquête par questionnaire a été administrée auprès des ménages dans deux (02) localités d'intervention de CEAS à savoir la commune rurale de Saaba et l'Arrondissement 2 de Ouagadougou. Le questionnaire a été paramétré sur ODK collect pour la collecte des données sur Smartphone. Les données collectées de cette section ont été exportées vers le logiciel statistique SPSS qui a permis de procéder à leurs traitements et analyses.

Tableau n°1: Collecte des données auprès des bénéficiaires directs

Partenaire de mise en œuvre	Domaines	Bénéficiaires directs	Localité	Mode de collecte et données collectées
ATAD	Agriculture familiale durable	Groupement Nabasnoogo de louda Groupement wend-panga de Santena Groupement Pengdwendé de Zorkoum Groupement songnaba de Bissiga Groupement Wendelasida de sorogo	Kaya	Focus groups avec les responsables et les membres
APIL	Agriculture familiale durable	Union Coopérative de Boussouma d'APIL Union coopérative de Kaya d'APIL	Kaya	Focus Group
BAOBAB	Agriculture familiale durable Sensibilisation	Coopérative Wend-la-panga Coopérative Boblewende Groupement Tégawendé Association l'Educ-acteur	Koudougou et Villy	Entretien
CEAS Burkina	Gestion des déchets solides	Mairie de Saaba Association Défi Victoire (ADV) à Saaba Association Yolgomde du Burkina Faso (AYBF) à Saaba Association Jeunesse Sans Frontière arrondissement 2 Association AJADD à Kaya	Ouagadougou	Entretien avec l'ATM et focus group avec les responsables et les membres, les collectrices des déchets solides
		Association ABMZ CEAS à Gourcy	Gourcy	Focus group avec les responsables et les membres, les collectrices des déchets solides
		Mairie de Yako Association Zoodo à Yako	Yako	Entretien et focus group avec les responsables et les membres, les collectrices des déchets solides
		Mairie de Pô	Pô	Entretien avec l'ATM
		Mairie de Kombissiri	Kombissiri	Entretien avec l'ATM

IV - Les résultats de l'évaluation du programme suivant les critères CAD

Conformément aux termes de références, cette section présente les résultats de l'évaluation suivant les critères CAD en matière d'évaluation. Il s'agit donc d'analyser la pertinence et la cohérence du programme, l'efficacité du programme, l'efficience du programme, la durabilité du programme. La méthodologie détaillée se trouve dans un document annexe.

IV.1 Pertinence et cohérence du programme

La pertinence du programme SIA (objectif spécifique 1) est analysée successivement suivant les dimensions suivantes : le contexte d'intervention du programme, le choix des axes d'intervention du programme, le choix des partenaires terrain de mise en œuvre du programme et le ciblage des bénéficiaires directs.

En investissant des axes d'intervention autour de l'agriculture, la transformation des produits agricoles, la gestion des déchets solides et la structuration des acteurs du programme répondent à des problèmes réels et identifiés comme prioritaires dans les stratégies nationales et dans les stratégies et plans sectoriels et thématiques. L'alignement des actions à mener sur les planifications annuelles des services techniques déconcentrés est un élément de pertinence.

Tableau n°2: Lien entre les axes de programme SIA (objectif spécifique 1) et les politiques nationales, publiques et sectorielles

Axes	Politiques sectorielles	Axes de la politique sectorielle en adéquation avec l'objectif de 1 de SIA
Agroécologie	Politique nationale du développement durable Politique Nationale du Secteur Rural phase II	Le principe de protection de l'environnement
Gestion des déchets solides	La Politique Sectorielle Eau Environnement et Assainissement (PS-EEA) 2018-2027 ;	Axe 3 « Assainissement et amélioration du cadre de vie » dont l'objectif stratégique de cet axe est de promouvoir un assainissement durable pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie des populations
Transformation	La politique du consommé local Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN),	Arrêté N° 2017-002/PM/CAB du 31 janvier 2017 portant achat des produits alimentaires locaux par les structures étatiques dans le cadre de leur approvisionnement

Appui institutionnel, organisation des groupements en coopérative	Acte Uniforme OHADA sur les sociétés coopératives du 15 décembre 2010	Droit des sociétés coopératives
---	---	---------------------------------

À travers ce tableau, nous remarquons qu'il y a un lien entre le programme SIA et les politiques nationales, publiques et sectorielles. Déjà, au niveau de la Politique Nationale du Développement Durable, nous retrouvons le principe en rapport avec la protection de l'environnement qui prend en compte l'agroécologie. Par définition, l'agroécologie désigne l'ensemble des techniques visant à pratiquer une agriculture plus respectueuse de l'environnement et des spécificités écologiques. Elle se caractérise par une conception globale des systèmes de production agroalimentaire. Elle s'appuie sur les fonctionnalités naturelles des écosystèmes pour les amplifier de manière à limiter au maximum les pressions sur l'environnement et à préserver sa capacité de renouvellement.

En ce qui concerne la gestion des déchets solides, elle devient aujourd'hui une priorité pour toute la planète si nous voulons assurer un lendemain meilleur aux générations futures. Elle se révèle aussi être une priorité pour la politique du Burkina Faso qui a su la mettre en exergue dans « La Politique Sectorielle Eau Environnement et Assainissement (PS-EEA) 2018-2027 », plus précisément dans son axe stratégique 3 « Assainissement et amélioration du cadre de vie » dont l'objectif stratégique de cet axe est de promouvoir un assainissement durable pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie des populations ».

Également, la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN), par son « Arrêté N° 2017-002/PM/CAB du 31 janvier 2017 portant achat des produits alimentaires locaux par les structures étatiques dans le cadre de leur approvisionnement », de même que la politique du « Le consommer local » mettent en avant la production, la transformation et la valorisation des chaînes de produits « made in Burkina » afin de procurer une certaine rentabilité à ces producteurs.

Enfin vient l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) qui a pour mission de rationaliser l'environnement juridique des entreprises afin de garantir la sécurité juridique et judiciaire des activités économiques, dans la perspective de stimuler l'investissement et de créer un nouveau pôle de développement en Afrique. Son arrêté portant sur le Droit des sociétés coopératives répond à une demande fortement exprimée par les coopérateurs de l'espace OHADA qui, n'étant pas soumis aux règles des sociétés commerciales, souhaitaient des règles spécifiques harmonisées à l'échelle régionale. Au regard de toutes ces

réglementations et politiques qui accompagnent ces domaines, nous pouvons juger pertinents les axes d'intervention choisis pour mener ce programme.

Selon la Politique Nationale de Développement Durable, plus précisément le principe de partenariat « Tout acteur du développement, quel que soit le niveau d'intervention, doit toujours rechercher les complémentarités et les synergies nécessaires avec les autres acteurs, en vue d'assurer une plus grande efficacité et efficience dans la réalisation du développement durable ». Autre Terre s'est pliée à cette règle et a mis des actions pour travailler en synergie avec des acteurs locaux. Ces acteurs ont été choisis de façon stratégique. Chacun d'entre eux avait des actions en commun avec ceux du programme et encore ils étaient en contact direct avec les populations locales. Le fait que le partenaire ait un ancrage territorial en matière de développement et travaille avec les partenaires terrain locaux de chaque région a permis d'utiliser les connaissances endogènes et susciter la participation ainsi que l'appropriation des populations à travers un projet intégré et souhaité.

Selon le principe d'équité et de solidarité sociale « Les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intergénérationnelle et intragénérationnelle ainsi que de recherche d'éthique et de solidarité sociale », c'est dire qu'il ne s'agit pas simplement de créer de la richesse ou d'assurer la protection de l'environnement pour parvenir au développement durable. Mais elle consiste en la promotion des emplois décents pour tous et notamment à travers l'accès au travail, des couches vulnérables ou défavorisées.

Une productrice témoigne du bienfait du programme en ces termes « auparavant après l'hivernage, il n'y avait plus d'activités si bien que si la saison n'a pas bien donné les enfants pleuraient de faim. Mais maintenant cette misère est finie ». Les nouvelles techniques de production ont pu faire rehausser notre rendement. En effet, faisant partie des productrices de komkipala Niébé ou (benga) en langue locale ces nouvelles techniques ont un impact majeur pour nous toutes, car avant nous ne pouvons pas avoir 20 sacs de 100kg, mais maintenant nous arrivons à avoir 36 sacs de 100kg sur la même superficie. Quant à celles qui pratiquent la maraîcherculture, elles disent qu'avant elles ne récoltaient que 50 sacs et ça pourrissait. Mais maintenant elles peuvent récolter 125 sacs.

Quant à la stratégie, le fait que le partenaire ait travaillé avec les partenaires terrain locaux de chaque région a permis d'utiliser les connaissances endogènes et susciter la participation ainsi que l'appropriation des populations à travers un projet intégré et souhaité.

L'ATAD estime le programme pertinent dans la mesure où l'élargissement du consortium vise à améliorer les conditions de vie des bénéficiaires, l'amélioration de la productivité à travers le renforcement et la réinstallation des bénéficiaires dans leurs communautés respectives. Il faut noter également que le projet vient des besoins réels des bénéficiaires et l'ensemble des acteurs intervient autour des questions de GDS, agroécologie, l'ESS, la création d'emploi.

Pour l'Association Le BAOBAB le programme SIA est pertinent dans la mesure où il rentre dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, l'agroécologie, la création d'une dynamique d'AGR, la structuration des organisations et le développement de partenariat avec de gros clients.

Constatant que le programme SIA (objectif spécifique 1) a été conçu et est en phase avec les politiques sectorielles notamment : Politique nationale du développement durable ; La Politique Sectorielle Eau Environnement et Assainissement (PS-EEA) 2018-2027 ; La politique du consommateur local Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN) ;

Constatant que le programme SIA (objectif spécifique 1) a pris en compte les besoins spécifiques des bénéficiaires ;

L'évaluation note que le programme SIA est pertinent.

IV.2 Efficacité du programme

L'efficacité est appréciée à travers un aperçu sur le niveau d'atteinte des marqueurs de progrès de l'objectif spécifique 1 du programme SIA qui est « **le renforcement des performances économiques, environnementales et sociales des acteurs de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale (AFD & ES)** ». Nous présenterons successivement les résultats de l'efficacité suivant les dimensions du programme SIA que sont l'efficacité au niveau de l'agroécologie, de la gestion des déchets solides, des unités de transformation mises en place dans le cadre du programme et de l'appui institutionnel en tenant compte également de l'évolution des marqueurs de progrès.

Tableau n°3: Score réalisé par chaque partenaire par rapport au niveau d'atteinte des marqueurs de progrès

Domaines de performance	Marqueurs de progrès	Scores	Observations
Agroécologie	Volume de la production	APIL : 83%	Pour les producteurs de APIL, les résultats ne sont pas à 100%, car la saison s'est installée tardivement. Aussi, des inondations survenues fin juillet début aout

			de l'année 2020 ont jouées sur la production. La situation sécuritaire a aussi été un facteur déterminant, car les populations se sont vues obligées de partager leurs périmètres culturels avec les populations déplacés internes.
	Revenu net par producteurs et par filière	APIL : 82%	La totalité de la production n'a pas été vendue. Plusieurs facteurs entrent en jeu : à Pissila dans certains villages, les producteurs ont fui les attaques pour se réfugier au centre de la commune, abandonnant ainsi toute activité face aux flux de déplacés internes. Les mesures restrictives liées à la maladie du covid 19 ont légèrement impacté le marché des produits.
	Pourcentage de producteurs ayant adopté les techniques agros écologiques	APIL : 100%	Les producteurs sont convaincus de la pertinence et importance des pratiques agroécologiques dans leur système de production. L'approche champs école et les parcelles de démonstration favorisent l'adoption des technologies et les visites commentées une large diffusion.
	Pourcentage des semences produites et échangées par rapport aux semences achetées	ATAD : 66%	Seules les semences d'oignon de chou et pomme de terre ont été payés cette année la semence d'aubergine le gombo, le maïs, le piment et le niébé ont été produites.
	Nombre de producteurs/acteurs formés	ATAD : 60%	71 formés à la carte au cfaa et 31 pensionnaires formés a longue durée.
	Nombre de techniques agroécologiques maîtrisées et appliquées	BAOBAB : 50%	Les 4 techniques appliquées sont : la production de compost, la production de biopesticide et les techniques d'économie d'eau en production maraichère et l'association des cultures.
	Nombre d'ha certifiée SPG et maintien de cette certification	ATAD : 20%	Le site du groupement de Louda 1ha et le CFAA ont maintenu leur certification ; quant aux deux sites Sorogo et Goubi ils suivent le processus pour la certification.
Gestion des déchets solides	Budgétisation de fonds propres de la commune pour la Gestion des déchets Solides	CEAS : 85%	La budgétisation dans les communes a été consacrée essentiellement au fonctionnement des opérations de GDS (paiement des prestations des OC)

	Exécution budgétaire sur fonds propres de la commune pour la Gestion des déchets Solides	CEAS : 85%	Les prévisions budgétaires ont servi au paiement des opérations de GDS des OC (collecte, tri et enfouissement). 138 400 000F CFA exécuté en 5 ans sur fonds propres par les communes contre 162 500 000 attendus
	Nombre d'infrastructures de la gestion des déchets construites et/ou améliorées	CEAS : 57%	Réalisation de 3 décharges (Kombissiri-Yako et Kaya) Réhabilitation de 3 décharges (Saaba-Gourcy et Pô) Réalisation de centre de tri à Saaba (financement communal) et Yako (financement WBI) Amélioration de 4 centres de tri (Yako-Kombissiri-Kaya-Ouaga2
	Taux d'assainissement public (pourcentage des dépôts sauvages disparaissant et ne réapparaissant pas dans les six mois suivant)	CEAS : Au moins 60% de déchets collectés ne vont plus dans la nature	Les actions de la main d'œuvre du projet HIMO, les journées de salubrité et d'évacuation des tas sauvages ont contribué à maintenir les villes propres.
	Nombre d'actions IEC (information-Education-communication) réalisées par an et public cible touché	CEAS : 15%	Les cibles n'ont pas été atteintes dans les 3 communes du fait de l'instabilité politique dans la commune de Gourcy, l'indisponibilité des acteurs à Saaba et également l'instabilité de l'ATM à Pô. 23 IEC ont été réalisé sur un total de 147 prévus (soit 21 IEC dans chaque commune)
	Populations touchées dans l'ensemble des communes	CEAS : 7901 (3860 hommes et 4041 femmes, Soit 123% de personnes touchées	Ils sont sensibilisés sur la nécessité de gestion des déchets
Transformation/stockage et commercialisation	Bénéfice réalisé par les groupements	BAOBAB : 251%	La production sur les sites collectifs est de 42 454 125 CFA et celle des sites individuels est estimées à 13 702 500FCFA. Le résultat net est au-delà des prévisions. Cela s'explique par la maîtrise des techniques agricoles et l'augmentation du nombre de producteurs

Appui institutionnel, organisation des groupements en coopérative	Evolution institutionnelle des groupements	BAOBAB : 14%	Les groupements partenaires ont une meilleure organisation et les membres connaissent mieux les textes statutaires.
Intégration du genre	Pourcentage de femmes dans les instances de décision	APIL :80%	On note la présence de femmes (40%) dans les comités exécutifs des SCOOP LAISOKA ET MIEL. Quant à la coopérative des transformatrices de l'arachide, elle est composée à 100% de femmes.

L'efficacité au niveau de l'agroécologie

L'une des activités importantes du programme a consisté à accompagner les bénéficiaires directs à adopter des techniques de production durable et renforcer la gestion de leur activité. L'accompagnement a donc consisté à mobiliser les producteurs à travers les actions de sensibilisation et de formation.

La performance enregistrée au niveau de l'agroécologie à travers l'analyse des sept (07) marqueurs de progrès montre des résultats positifs. Jusqu'à l'an 4, nous remarquons que APIL a su presque atteindre tous ses objectifs, les raisons de certains échecs ont été citées dans le tableau ci-dessus. La comparaison des résultats du volume de production de chaque année donne un dépassement de la cible pour les deux premières années (An1. Cible 350, résultat 387,5 ; An2. Cible 1405, résultat 1528). Seulement les trois dernières années n'ont pas su atteindre les résultats escomptés (An3. Cible 3290, résultat 3175 ; An4. Cible 3750, résultat 3502 ; An5. Cible 4100, résultat 3747). Cela n'empêche pas d'apprécier positivement l'efficacité de ce rendement. Toujours avec APIL, le Revenu net par producteur et par filière a évolué à dent de scie. D'une façon générale, les deux premières années ont su remplir leurs promesses et ainsi que l'an 5, après avoir connu une baisse à l'année 3 et 4 (An1. Cible 263 333, résultat 264 500 ; An2. Cible 333 333, résultat 352 267 ; An3. Cible 400 000, résultat 361 667 ; An 4 : cible 466 667, résultat 465 833 ; An5. Cible 533 333, résultat 685 100). Cette performance reste toujours appréciable au regard des résultats. L'un des principaux objectifs de ce programme était d'arriver à faire adopter les nouvelles techniques agricoles et nous nous rendons compte que APIL a su atteindre les 100% à l'année 4.

Si nous passons au partenaire suivant qui est ATAD, nous avons basé notre analyse autour des trois points suivants : pourcentage des semences produites et échangées par rapport aux semences achetées ; nombre de producteurs/ acteurs formés et Nombre d'ha certifiée SPG et maintien de cette certification. Le premier point nous révèle un score de 66% par rapport à la

cible finale à l'an 3. D'une façon générale, l'année 2 et 3 ont pu atteindre leur cible, ce qui n'a pas été par contre le cas à l'année 4 (An1. Cible 0%, résultat ... ; An2. Cible 25%, résultat 30% ; An3. Cible 50%, résultat 66% ; An 4 : cible 75%, résultat 50% ; An5. Cible 100%, résultat...). Le second point a pu atteindre un score de 60% par rapport à la cible finale à l'an 3. L'appréciation de ce résultat reste cependant moyenne, car nous nous rendons compte que les résultats n'ont pas su atteindre les cibles (An1. Cible 60, résultat 12 ; An2. Cible 120, résultat 151 ; An3. Cible 180, résultat 102 ; An 4 : cible 240 résultat 122 ; An5. Cible 300, résultat...). Le troisième point a atteint un score de 20% par rapport à la cible finale à l'année 3. Ces résultats restent très peu appréciables lorsque nous faisons une comparaison des résultats atteints et les cibles (An1. Cible 0, résultat 0 ; An2. Cible 0, résultat 0 ; An3. Cible 3 résultat 1 ; An 4 : cible 3, résultat 2 ; An5. Cible 3, résultat...).

En ce qui concerne le BAOBAB, le principal point sur lequel il a été évalué est le nombre de techniques agro écologiques maîtrisées et appliquées. A l'année 2, le score était de 50% par rapport à la cible principale. Mais de façon générale, chaque année a su remplir sa promesse (An1. Cible 2, résultat 2 ; An2. Cible 3, résultat 3 ; An3. Cible 4 résultat 4 ; An 4 : cible 5, résultat 5 ; An5. Cible 6, résultat...).

L'efficacité au niveau de la gestion des déchets solides

Il est important de noter que cet axe revenait au partenaire terrain CEAS Burkina. Ce partenaire intervient dans sept (07) collectivités (Saaba ; Gourcy, Pô, Yako, Kaya, Kombissiri et Ouagadougou). À travers la mise en œuvre du programme, il s'agissait pour ce partenaire d'appuyer la maîtrise d'ouvrage des collectivités, de mener des actions de sensibilisation/formation, de faire des suivis appui et conseil à la contractualisation de la GDS.

En ce qui concerne la mobilisation des opérateurs de collecte de déchets, CEAS Burkina a pu mobiliser la totalité de son indicateur (15 sur un total de 15 prévus) ce qui donne 100% comme taux de réalisation.

Pour ce qui est des actions de sensibilisation/formation, le suivi et l'appui-conseil à la contractualisation de la GDS, CEAS Burkina a pu atteindre la cible à hauteur de 89% du taux de réalisation.

Sur la période de 2017 à 2020, le nombre des abonnés par commune a significativement augmenter avec un taux d'abonnement conséquent (cf. tableau ci-dessous).

Tableau n°4: Le taux d'abonnement par commune

Communes	Taux d'abonnement
Saaba	38%
Gourcy	6%
Pô	7%
Yako	6%
Kombissiri	9%
Kaya	17%
Ouaga 2	7%

Néanmoins le taux de couverture des collectes reste faible soit 20% du taux de couverture des zones d'intervention du programme.

L'analyse des marqueurs de progrès à savoir la *budgetisation de fonds propres de la commune et l'exécution budgétaire sur fonds propres de la commune pour la Gestion des déchets Solides* montre un progrès significatif. En effet, les collectivités arrivent à mobiliser des budgets pour la gestion des déchets solides de leur localité (cf. le tableau ci-dessous) et ils disposent des équipements pour accompagner les opérateurs de collecte de déchets. Pour la durée du programme, les communes ont pu exécuter 138 400 000F FCFA sur fonds propres par les communes contre 162 500 000 FCFA attendus. Le taux de réalisation moyen est d'environ 85%, mais avec des variances selon les communes.

Tableau n°5: Montant mobilisé pour la GDS par chaque commune

Communes	Montant mobilisé
Saaba	54 490 000
Gourcy	30 870 000
Pô	17 825 000
Yako	11 225 000
Kombissiri	8 000 000
Kaya	16 000 000

Les marqueurs de progrès relatif à la performance environnementale à savoir le *nombre d'infrastructures de la gestion des déchets construites et/ou améliorées et le taux d'assainissement public (pourcentage des dépôts sauvages disparaissant et ne réapparaissant*

pas dans les six mois suivant) traduisent des scores importants témoignant l'atteinte des résultats du programme. En effet durant les 05 ans de mise en œuvre du programme, des réalisations et d'amélioration ont été faites en termes d'équipement pour la gestion des déchets solides dans les communes. En d'autres termes, il y'a :

- La réalisation de 3 décharges (Kombissiri-Yako et Kaya) ;
- La réhabilitation de 3 décharges (Saaba-Gourcy et Pô) ;
- La réalisation de centre de tri à Saaba (financement communal) et Yako (financement WBI) ;
- L'amélioration de 4 centres de tri (Yako-Kombissiri-Kaya-Ouaga2.

Il ressort que la majorité des déchets collectés est traité au centre de tri et /ou enfouis dans les décharges et au moins 60% des déchets collectés ne vont pas dans la nature.

L'analyse des marqueurs de progrès à savoir le nombre de population touchée à la nécessité de la GDS et la réalisation des nombres d'action d'Information Education Communication (IEC) montre un grand progrès dans l'atteinte du résultat. En effet sur 6400 (3510 hommes et 2890 femmes) prévus, 7901 (3860 hommes et 4041 femmes, Soit 123% de personnes touchées durant les 05 ans de mise en œuvre du programme. Cela témoigne également l'enregistrement d'une performance sociale.

En se référant à l'évaluation des marqueurs de progrès, l'évaluation note l'atteinte des résultats fixés par le programme SIA au niveau de la gestion des déchets solides.

L'efficacité au niveau de l'appui institutionnel

L'analyse de l'évolution institutionnelle des groupements montre des résultats significatifs quant à la performance sociale. En effet, l'évaluation note à travers les entretiens réalisés et les rapports d'activités que l'ensemble des partenaires terrain ont pu renforcer les capacités des acteurs de l'agriculture familiale durable au niveau de la gouvernance participative, opérationnelle et de la gestion.

Le partenaire APIL a pu mettre en place près de 50 coopératives (les textes statutaires sont effectifs) selon l'acte uniforme l'OHADA. Également, il a pu former les membres des coopératives en technique de gestion administrative et financière des coopératives et les accompagne en technique d'élaboration de plan d'affaires adopté en rencontres statutaires.

Le partenaire BAOBAB a pu organiser et former les 36 groupements féminins en coopératives et sensibiliser plus de 18 000 élèves dont 40 écoles dans la pratique de l'agroécologie. On note aussi que les unités des coopératives sont bien entretenues avec un suivi régulier et fonctionnent selon le principe coopératif, sauf la coopérative de transformation de Ouagadougou qui n'a pas pu maintenir les transformatrices à travailler ensemble.

ATAD a pu renforcer la capacité des 516 bénéficiaires, dont 478 femmes dans la pratique de l'agroécologie, organiser les 13 groupements céréaliers et maraichers en coopératives. En effet pour ATAD, le programme SIA a permis le renforcement organisationnel conformément à l'acte Uniforme OHADA à travers ce renforcement organisationnel les coopératives de producteurs ont pu gérer durablement les terres. Ce fut une occasion pour intensifier et récupérer plus de terre afin de permettre aux personnes déplacées internes de s'intégrer et d'exercer une activité. ATAD a pu également mettre en place un groupe local de certification et renforcer les capacités de ses membres grâce au programme SIA.

Pour le partenaire CEAS Burkina, il a pu renforcer les capacités des 15 opérateurs de collecte de déchets et ces derniers sont capables d'opérer sur le terrain, de rendre compte à l'autorité pour le suivi des performances de la commune en matière de GDS. Les opérateurs de collecte contribuent à la sensibilisation sur la nécessité de s'abonner à la collecte des ménages à travers de porte à porte. Les propositions par les opérateurs de mettre en place une police d'hygiène dans certaines communes ont été effectives et contribuent aux actions de salubrité. Les OC participent activement aux journées de salubrité et aux semaines communales de l'assainissement.

De ce qui précède, l'évaluation note que le programme a été efficace au niveau de l'appui institutionnel des acteurs de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale.

Globalement, en se référant à l'évolution des marqueurs de progrès, il est constaté un dépassement plus ou moins des cibles. De ce fait, l'évaluation note l'efficacité du programme SIA (objectif spécifique 1).

IV.3 Efficience du programme

Pour ATAD, les ressources ont été bien appréciées et gérées pour atteindre les résultats à travers l'adaptabilité, l'innovation, la résilience par le choix des prestataires. Par exemple ATAD est arrivée à minimiser le coût en supprimant le poste de formateur permanent en mettant en place un formateur temporaire ce qui a permis de maximiser les apprentissages. Elle est arrivée à amener les producteurs à produire leur propre semence afin de réduire les coûts des intrants. Les formations courtes basées sur les besoins ont été mises en place en lieu et place des formations permanentes cela a donc permis de réduire les charges de fonctionnement.

À travers ce programme, l'Association le BAOBAB a pu assurer la formation de plus de 15% de personnes prévues soit 115% (ce qui a été positif, car dépassant le nombre de personnes à former dans le cadre du programme), la production de beurre de karité qui était estimée à 50 tonnes est passée à 80 tonnes. Ainsi les synergies ont également permis des résultats avec moins de ressources.

Pour le CEAS Burkina l'utilisation des fonds est d'origine multiple, ainsi, le mécanisme de fonctionnement d'Autre Terre permet de mettre en place un système de fonctionnement transparent et flexible au niveau du financement. Le reliquat du budget d'une activité peut être reporté sur une autre s'il n'y a aucune difficulté dans le transfert des fonds.

L'association l'Educ-acteur a été créée par le biais de l'association le Baobab à l'issue d'une formation en jeu d'acteurs, par les bénéficiaires. Cette association vise à organiser et à sensibiliser les élèves de l'école primaire et du collège sur l'incivisme, l'agroécologie par le théâtre. Certains membres de l'association pratiquent l'agroécologie à domicile, mettent en place des jardins-écoles avec des pratiques agroécologiques dans le but d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Comme en témoigne le Président de l'Association l'Educ-Acteur : **« personnellement je n'ai pas d'eau, mais nous mangeons des légumes agroécologiques et depuis que nous avons eu les formations avec le Baobab nous pensons pouvoir atteindre l'autosuffisance alimentaire. J'ai même l'intention de démissionner de la fonction publique afin de mieux me consacrer à l'agroécologie, car je la trouve plus rentable »**. L'Educ-acteur intervient également dans le domaine de l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire. À travers ce domaine, des clubs sont mis dans les écoles (1club/école soit 40 clubs) et des compétitions sont organisées afin de primer les meilleures écoles. A travers ces activités près de 18 000 élèves sont sensibilisés. Cependant, il faut noter qu'au-delà des élèves, les passants profitent de ces sensibilisations étant donné que les écoles n'ont pas de clôtures. A cet effet,

le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de la Culture, le Ministère de l'Environnement ainsi que la Mairie de Koudougou s'impliquent.

Selon nos entretiens, nous pouvons dire que les questions d'hygiène se sont améliorées et les écoles sont devenues plus propres. Nous avons remarqué également la présence des poubelles, ainsi que des lave-mains dans les écoles. Cette activité a permis de nouer des partenariats formels avec le Baobab pour la sensibilisation, car dit-on que : « *c'est par le jeu que l'enfant apprend le mieux* » selon *M. DABIRE Yacinthe, président de l'association Educateur*. En effet, les activités para scolaire (théâtres, sketch, journées de salubrité organisées une fois par semaine, etc.) permettent de sensibiliser le maximum d'enfant dans un espace de temps réduit en leur rendant plus responsables. Il faut noter que ces activités sont attractives.

IV.4 Durabilité du programme

Un des critères importants de l'évaluation des projets porte sur l'analyse de la durabilité des effets de l'intervention. Cette durabilité revêt plusieurs dimensions au nombre desquelles la dimension sociale, la dimension économique et la dimension environnementale :

IV.4.1 La durabilité sociale

Dans le domaine de l'agroécologie, on note une valorisation des acteurs dans leurs communautés qui se manifeste par la prise de décision ainsi que leur participation dans les communautés grâce au programme SIA d'où l'importance des formateurs endogènes.

IV.4.1.1 Naissance des formateurs endogènes et des organisations modèles

On note que ces acteurs deviennent des formateurs-trices, des sensibilisateur-trices pour leur entourage d'où la naissance des compétences endogènes dans le domaine de l'agroécologie et la transformation. Un autre aspect de la durabilité sociale qui est remarquable est relatif à la mise en place des formateurs relais dans le cadre de l'agroécologie qui est une option de pérennisation pour la diffusion des technologies de l'agroécologie. Cela pourrait atteindre plus de producteurs conventionnels et entraîner leur conversion à cette nouvelle pratique de l'agriculture durable. Un autre élément de durabilité sociale est l'effet boule de neige qui se produit, en effet la plupart des acteurs (groupements et coopératives) sont devenus des modèles dans leurs villages et beaucoup d'acteurs viennent apprendre auprès d'eux.

Pour APIL, le programme a permis d'asseoir quelque chose de durable par l'intégration du triple NEXUS (développement humanitaire, cohésion sociale et paix). À travers ce triple NEXUS, APIL a pu mobiliser des ressources afin d'atteindre les résultats par la mise en place

d'initiative dans le cadre de l'assistance alimentaire, des activités génératrices de revenus (AGR), des cash transfert pour permettre aux PDI de se prendre en charge.

Dans le domaine de la gestion des déchets solides, l'adhésion des acteurs (autorités publiques, des opérateurs de collecte, la population) grâce aux sensibilisations est un élément de gage de durabilité sociale. On remarque un engagement fort de la communauté et l'implication de la municipalité à travers la prise en compte des arrêtées et des textes réglementant la gestion des déchets solides qui constitue un élément important. Par exemple à Yako et à Kaya, les opérateurs de collecte sont aidés par la Police Municipale pour diminuer l'expansion des tas sauvages de déchets. On note également que la mise en place des cellules de veille environnementale dans les quartiers est déclencheur de durabilité sociale du programme.

IV.4.2 La durabilité économique

L'accroissement significatif des productions et des rendements au niveau de l'agriculture, de même que les revenus générés par les maraîchers, l'augmentation des chiffres d'affaires au niveau des unités de transformation, l'augmentation des abonnés au niveau de la GDS sont des signes encourageants pour une durabilité économique. Les bénéficiaires sont passés de la passivité à l'accroissement des revenus des centaines voire des milliers de personnes et de façon régulière, ce qui favorise le réinvestissement afin d'améliorer la productivité. En faisant une analyse par structure, il est constaté l'évolution de la performance économique des bénéficiaires en fonction de la cible et des résultats atteints.

Pour APIL, la performance économique de ses bénéficiaires est présentée comme suit :

- Volume de la production en tonnes (An1. Cible 350, résultat 387,5 ; An2. Cible 1405, résultat 1528 ; An3. Cible 3290, résultat 3175 ; An4. Cible 3750, résultat 3502 ; An5. Cible 4100, résultat 3747)
- Revenu net par producteurs et par filière en F CFA (An1. Cible 263 333, résultat 264 500 ; An2. Cible 333 333, résultat 352 267 ; An3. Cible 400 000, résultat 361 667 ; An 4 : cible 466 667, résultat 465 833 ; An5. Cible 533 333, résultat 685 100)
- Volume de lait collecté en litres (An1. Cible 140 000, résultat 136 387 ; An2. Cible 150 000, résultat 159 875 ; An3. Cible 160 000, résultat 172 525 ; An 4 : cible 170 000, résultat 152 150 ; An5. Cible 200 000, résultat 163 750)
- Volume de miel collecté en tonnes (An1. Cible 50, résultat 51,3 ; An2. Cible 55, résultat 58,75 ; An3. Cible 60, résultat 57,275 ; An 4 : cible 65, résultat 62,25 ; An5. Cible 70, résultat 87,25)

- Volume d'arachides transformés et vendus en tonne (An1. Cible : néant, résultat : néant ; An2. Cible 25, résultat 0 ; An3. Cible 70, résultat 67 ; An 4 : cible 140, résultat 123 ; An5. Cible 200, résultat 185,75)
- Résultat net d'exploitation en F CFA (An1. Cible : 5 333 333, résultat : 5 937 737 ; An2. Cible 7 348 811, résultat 6 753 602 ; An3. Cible 8 955 478, résultat 9 776 338 ; An 4 : cible 10 856 849, résultat 9 503 375 ; An5. Cible 13 382 144, résultat 10 351 912)

L'appréciation de ces performances économiques restent admirables dans l'ensemble, en effet il est constaté des chiffres évolutifs même si à certaines années les résultats n'ont pas atteint les cibles. Ces chiffres devraient assurés une amélioration économique des bénéficiaires et ainsi améliorer les conditions de vie dans le temps.

Pour le partenaire BAOBAB, le bénéfice réalisé par les groupements reste encourageant lorsque nous constatons l'évolution des chiffres chaque année. En effet chaque année, les résultats sont excédentaires par rapport aux cibles selon les marqueurs de performance. Ce qui n'est cependant pas le cas au niveau des transformatrices (couscous, beurre de karité,) lorsque nous voyons les résultats qui peinent à atteindre les cibles chaque année. Les bénéfices réalisés par les coopératives de façon générales restent aussi très peu satisfaisants ; car les résultats n'atteignent pas les cibles. Le détail des marqueurs est dans les points suivants :

- Bénéfice réalisé par les groupements en F CFA (An1. Cible : 29 000 000, résultat : 42 854 125 ; An2. Cible 32 500 000, résultat 69 400 000 ; An3. Cible 36 500 000, résultat 60 226 000 ; An 4 : cible 40 000 000, résultat 62 605 000 ; An5. Cible 44 500 000, résultat 69 706 700)
- Volume produit des transformatrices (couscous, beurre de karité, farine de maïs, jus) en tonnes (An1. Cible 83, résultat 80 ; An2. Cible 127, résultat 98,75 ; An3. Cible 165, résultat 97,8 ; An 4 : cible 208, résultat 38,2 ; An5. Cible 280, résultat 80)
- Bénéfice réalisé en F CFA du total des profits réalisés par les coopératives pour l'ensemble des différents produits transformés (An1. Cible 23 900 000, résultat 18 854 215 ; An2. Cible 27 750 000, résultat 21 726 300 ; An3. Cible 31 350 000, résultat 25 912 300 ; An 4 : cible 39 000 000, résultat 5 473 500 ; An5. Cible 52 000 000, résultat 16 227 000)

Ainsi, pour les bénéficiaires de BAOBAB, il est constaté une évolution des conditions finales par rapport aux conditions de départ mais restent cependant loin des objectifs fixés. Dans le temps, il faudrait réajuster ces résultats afin d'assurer une durabilité économique aux bénéficiaires.

En ce qui concerne ATAD, les marqueurs de progrès de la performance économique restent loin du compte. En effet, en se référant aux marqueurs de progrès ci-dessous détaillé, force est de constater la non atteinte des objectifs de chaque année.

- Chiffre d'affaires en FCFA pour les membres du CFAA (An1. Cible 1 000 000, résultat 135 000 ; An2. Cible 2 000 000, résultat 2 066 683 ; An3. Cible 2 500 000, résultat 3 700 000 ; An 4 : cible 3 500 000, résultat 1 949 750 ; An5. Cible 4 500 000, résultat : néant)
- Chiffre d'affaires, coopérative d'huile de banalités (An1. Cible 6 000 000, résultat 1 200 000 ; An2. Cible 8 400 000, résultat 1 020 000 ; An3. Cible 11 760 000, résultat 180 000 ; An 4 : cible 12 000 000, résultat 0 ; An5. Cible 14 000 000, résultat : néant)
- Chiffre d'affaires de la production maraîchère (An1. Cible 6 750 000, résultat 1 577 500 ; An2. Cible 10 125 000, résultat 6 519 850 ; An3. Cible 13 500 000, résultat 12 142 750 ; An 4 : cible 16 875 000, résultat 10 713 250 ; An5. Cible 20 250 000, résultat : néant).

Pour CEAS Burkina, la durabilité économique à travers le programme SIA se situe à deux niveaux :

- Au niveau des collectivités à travers la mobilisation des fonds propres au profit de la GDS et l'analyse des marqueurs de progrès à savoir la « *Budgétisation de fonds propres de la commune pour la Gestion des déchets Solides* » nous indique une effectivité et devient une réalité au niveau des communes.
- Au niveau des opérateurs de collectes à travers les actions de renforcement de capacités, la mise en œuvre de stratégie de recherche d'abonnés pour l'amélioration des recettes tend vers une économie viable.

Même si les conditions économiques des bénéficiaires se sont vues beaucoup amélioré il faut reconnaître que cela reste en deçà des résultats souhaités. Ces chiffres devraient prendre plus de volume si nous voulons assurer une durabilité économique à ces bénéficiaires

IV.4.3 La durabilité environnementale

Dans le domaine de la production, la forte propension du programme SIA à introduire progressivement le développement de nouvelles techniques de production telles que la fabrication du compost bio, la pratique de l'agroécologie, la production bio au niveau des maraîchers sont des aspects très importants. Cela entraîne l'appropriation par les bénéficiaires

directs qui est une garantie pour une durabilité environnementale. En effet, de plus en plus, on assiste à une prise de conscience des producteurs sur les enjeux environnementaux entraînant leur implication dans la protection environnementale par l'adoption des pratiques culturelles adaptées.

Un autre aspect de la durabilité environnementale est l'importance des formations des comités RNA (Régénération Naturelle Assistée). Les RNA sont devenues des ambassadeurs qui œuvrent à aider, à informer et à sensibiliser les autres producteurs sur les enjeux liés aux changements climatiques et les pratiques d'une agriculture durable respectueuse.

L'assainissement du cadre de vie est un élément très important dont les acteurs considèrent et commencent à intégrer dans leur quotidien. Le niveau croissant des abonnés pour le ramassage de leurs déchets témoigne de l'intérêt que porte chaque individu de voir son cadre sain.

IV.5 La prise en compte des questions transversales

Les questions transversales concernent le genre et l'environnement.

IV.5.1 La question genre

Les activités entrant dans le cadre de la gestion des déchets solides sont dévalorisantes et de ce fait dévolues aux femmes, couches démunies de la population. Il a fallu l'arrivée des triporteurs pour que les hommes puissent s'intéresser au programme.

Les femmes sont au cœur de la collecte, du tri ainsi que du traitement des déchets, mais le constat est que les hommes qui interviennent dans le cadre du traitement perçoivent plus de revenus par rapport aux femmes « **tant qu'il y a du budget les hommes interviennent** » cf. entretien CEAS.

Les jeunes sont intégrés dans le programme dans la mesure où les femmes en état de vieillesse ne supportent plus les charges du travail.

Les ONGs APIL et ATAD disposent d'une politique de stratégie genre dans leurs organisations à l'instar de l'Association le BAOBAB, où la perception du genre n'est pas bien cernée, mais la cible est essentiellement constituée de femmes et de jeunes. Pour ce faire, l'association espère dans le cadre du second programme intégrer le genre, car les hommes réclament leur place.

Pour l'ONG APIL, les femmes sont plus impliquées dans le programme, cela est dû au fait que celles-ci sont plus conscientes tandis que les hommes sont plus dispersés dans les actions. En termes de représentativité dans les instances de décision, les femmes représentent 80%.

Il faut noter également que le CEAS Burkina ne dispose pas de stratégie Genre, mais dans la manière d'intervenir, la prise en compte du genre intervient spontanément. Son équipe projet est assez genrée et va au-delà de 30% et même au niveau des postes de responsabilités.

Témoignage des femmes de Sighinvoussé ; « depuis que nous sommes avec le Baobab, nous ne partons plus à Koudougou pour vendre notre beurre de karité, nous avons pu nous acheter chacune un vélo, nous arrivons à scolariser nos enfants, à prendre en charge les soins de nos enfants et même que nous donnons de temps en temps de l'argent à nos maris afin qu'ils puissent boire du dolo (bière locale) sur la place du marché ».

IV.5.2 La question environnementale

Les effets du changement climatique ne sont plus à démontrer de nos jours. L'efficacité environnementale de ce programme peut être mesurée en appréciant le gain ou les avantages environnementaux du programme. On peut également chercher à mesurer ce que la nature allait perdre sans ce programme. Par exemple, le fait d'intégrer la gestion des déchets solides, les techniques agroécologiques dont le maraîchage permet de conserver les sols, d'utiliser de façon rationnelle l'eau, de développer un écosystème viable pour les animaux et les hommes toutes choses qui vont impacter positivement sur l'environnement.

Selon les marqueurs de progrès nous avons constaté au niveau de l'ONG APIL que près de 60% des producteurs ont intégrés les bonnes pratiques agroécologiques dans leur système de production et récupérer près de 40% de terres dégradées à l'aide de techniques agroécologiques.

Du côté de ATAD 90 ha de terres dégradées ont été récupérées sur une prévision de 170 ha. Des techniques de conservations dont le zaï ont été appliquées sur une superficie de 219 ha sur une prévision de 130 ha. Dans la même dynamique près de 45 ha de demi-lunes ainsi que 3ha de cordons pierreux ont été réalisés. Dans le cadre d'encourager la production à travers des techniques respectueuses de l'environnement par les pratiques agroécologiques, 1ha de site dont celui du groupement des femmes de Louda ainsi que le centre CFAA a été certifié BioSPG par le CNABio et deux autres sites ont déjà enclenché le processus de certification à savoir Goubi et Sorogo.

En termes de nombre de producteurs formés dans les pratiques agroécologiques il faut noter que 50% des producteurs ont vu leurs capacités renforcées ainsi que 30% des pensionnaires du

centre CFAA qui sont installés et exerçant afin de diffuser les bonnes pratiques environnementales dans leurs localités respectives.

Le CEAS à travers ses actions de sensibilisations a pu faire disparaître près de 80% des dépôts sauvages et les maintenir propre sur une période de six mois après l'action. Il a également pu contribuer à construire et à améliorer près de 30 infrastructures de la gestion des déchets dans leurs zones d'intervention.

En ce qui concerne l'association le Baobab dans le cadre de la transformation a pu recycler 359 500 kg de résidus en combustible à travers la production du beurre de karité. Ces résidus sont utilisés comme combustible et ont permis la réduction de la quantité de bois de chauffe dans la production. Au niveau de la transformation des produits céréaliers, ce sont 250 kg de sons qui ont été produits et utilisés dans l'alimentation de bétail. Il faut noter que 70% de l'objectif en terme de performance environnementale ont été atteint à travers l'application des techniques agroécologiques (la restauration des sols, le maraichage, les bio fertilisants le compost aérobie, l'engrais liquide, les bio pesticides, la gestion rationnelle de l'eau, la rotation des cultures, l'association de cultures, les microorganismes efficace, la bouillie de centre..) et les 30% ont été consacrés au reboisement d'arbre de karité, moringa, néré, arbre fertilisants.

Au vu de ce qui précède nous pouvons affirmer que le programme SIA de l'ONG Autre Terre a eu des effets sur le plan environnemental. On peut noter entre autres le changement d'attitudes et d'habitudes des populations bénéficiaires, la prise en compte presque systématique des techniques agroécologiques, la gestion des déchets solides ainsi que le recyclage dans les autres projets et programmes des partenaires du programme, toutes choses qui vont impacter positivement l'environnement si on arrive à passer à l'échelle.

IV.6 Analyse forces- faiblesses

En ce qui concerne les forces, les associations partenaires du programme SIA ont toutes une bonne expérience dans la conduite de projets. Elles ont à peu près la même gamme d'activités en dehors de CEAS dont la GDS est particulière.

Le fait de prendre en compte l'agroécologie a donc été facilité par leurs bonnes bases en matière de techniques agricoles, CES, environnementales, et autres.

Le fait de posséder déjà un bon vivier d'organisations bénéficiaires avec lesquelles elles travaillaient a également été un atout et cela a permis d'aller plus vite dans certaines actions d'identifications des bénéficiaires.

La plupart des problèmes rencontrés dans le projet a été vite résolue grâce à la grande expérience des organisations partenaires, à leurs forces de réactivité et à leurs capacités de faire des compensations inter-projets.

En ce qui concerne les faiblesses des partenaires (*cf. tableaux N°6,7, 8 et 9*) nous pensons qu'elles sont négligeables, les faiblesses sont plus liées à la faiblesse des organisations bénéficiaires dont l'objectif central d'ailleurs était de les appuyer. Certaines organisations n'ont pas encore pris le genre au sérieux, mais leurs actions sur le terrain ne sont pas contraires à cet esprit. Il reste donc à adopter une meilleure communication pro-genre pour les convaincre du bien-fondé de l'approche.

Au niveau de ces organisations, l'essentiel des faiblesses réside dans la faiblesse en leadership des organisations bénéficiaires.

IV.7 Analyse potentialités, menaces

Le vent est favorable à l'agro-écologie de nos jours et beaucoup de partenaires s'y intéressent, bien que la plupart ne possèdent pas l'expérience nécessaire. La tendance actuellement est la promotion de l'agro-écologie ainsi qu'à une incitation du consommateur local.

Au niveau des menaces, nous sommes dans une tendance non maîtrisable avec les problèmes d'insécurité, de COVID19 dont le solutionnement mettra du temps et constitue des entraves sur lesquelles le projet ne peut agir, mais seulement en tenir compte.

Il faut un changement mental conséquent pour embarquer les gens sur le chemin d'agro-écologie et de la gestion des déchets solides. La concurrence des produits importés est très forte. Les associations ne sont pas fortement insérées dans les circuits traditionnels et les produits issus de l'agriculture agroécologique restent des produits de niche pour le moment. En effet, les produits agroécologiques ne sont pas accessibles (point de vue prix et disponibilité des produits sur le marché) au citoyen lambda.

Tableau n°6: Analyse FFMO de l'ONG APIL en rapport avec les activités du programme SIA

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une politique genre - Forte expérience dans le domaine du développement endogène - Connaissance du milieu d'intervention du programme - Cohérence des axes d'intervention du programme avec celui d'APIL - Mise en place de points focaux - Intégration du triple Nexus 	<ul style="list-style-type: none"> - Le public cible est très sensible et fragile - Faiblesse en leadership de certaines associations bénéficiaires
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'autres partenaires (SOS FAIM, PAM, HELP) potentiels pour appuyer - Existence d'un marché pour les produits 	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité - Covid 19 - Concurrence d'autres organisations et produits importés

Tableau n°7: Analyse FFMO de l'association ATAD en rapport avec les activités du programme SIA

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une politique genre - Mise en place de formateur relais - Forte expérience dans le domaine du développement endogène - Connaissance du milieu d'intervention du programme - Cohérence des axes d'intervention du programme avec celui d'ATAD 	<ul style="list-style-type: none"> - Indisponibilité des ressources à temps du programme - Non-installation des pensionnaires du centre de Louda
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Nouveau partenariat - Mise en relation des producteurs et restaurateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité - La fuite des leaders communautaires - Covid 19 - Fermeture des marchés

Tableau n°8: Analyse FFMO de l'association CEAS Burkina en rapport avec les activités du programme SIA

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'infrastructures répondant aux normes exigées - Organisation d'une semaine communale d'assainissement par collectivité - Appropriation du programme dans certaines régions (Pô) ; - Mobilisation financière de certaines communes pour la gestion des déchets solides 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de terre pour l'enfouissement technique - Manque de communication entre les agents communaux - Manque de fonds - Manque d'efforts des personnels de tri - Absence de stratégie nationale gestion des déchets solides
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de nouveaux partenariats - Besoin et prise de conscience de la population 	<ul style="list-style-type: none"> - Non-appropriation des populations de certaines régions au programme (Kombissiri) - La réticence certains agents communaux - Le manque de politique communale en matière de gestion des déchets

Tableau n°9: Analyse FFMO de l'association BAOBAB en rapport avec les activités du programme SIA

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des journées de salubrités - Organisation des journées de l'agroécologie - Leader dans la région du Centre Ouest en matière d'agroécologie - Expérience dans les axes d'intervention du programme - Appropriation du programme par les bénéficiaires - Savoir-faire dans la transformation du beurre de karité - Implication des chefs de famille 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de politique genre - Manque d'organisation des femmes de Ouagadougou en coopérative - Non-fonctionnement de l'unité de transformation du Beurre de Karité - Production de beurre non certifié
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Implication d'ONG Antenna Baobab 	<ul style="list-style-type: none"> - manque d'eau dans certains sites - Manque d'espaces culturels

IV.8 Les leçons identifiées dans le programme

Le programme SIA est très riche en enseignements :

IV.8.1 Sur la pratique agroécologique

Nous pouvons dire que les résultats sont encourageants et il faudrait continuer sur cette lancée pour renforcer les actions et éviter le retour à la case départ comme la plupart des projets. C'est une démarche de long terme et le programme est devenu une vraie école de partage de connaissances à travers les formations et les visites d'initiatives. Contrairement à ce que l'on pouvait penser, la plupart des associations et des ONG ne connaissent pas la pratique agroécologique et le terrain est très vaste à ce niveau.

IV.8.2 Sur la synergie

Sur la recherche de synergie entre les partenaires, nous pouvons dire que certaines associations avaient auparavant des cadres de rencontres entre elles à travers les activités des associations et ONG de développement. Le fait de l'inscrire dans le projet est une bonne chose pour l'institutionnaliser, mais cela demande du temps surtout si dans le budget une part conséquente n'est pas accordée à ce volet. Il faut également souligner la forte pression de travail des équipes projet qui tendent à reléguer la politique de synergie en dernier ressort.

IV.8.3 Sur l'institutionnalisation des associations bénéficiaires

L'institutionnalisation des organisations bénéficiaires est un vrai challenge, surtout avec les réformes OHADA. Si théoriquement cela peut les conduire à plus de professionnalisme, dans

la pratique, les associations ne sont pas au même niveau de solidité financière et organisationnelle et il se pourrait que certaines fassent marche arrière dans le temps. Une solution serait de créer des regroupements plus larges comme de petites faîtières sur le plan formel, mais cela va nécessiter beaucoup de temps.

IV.8.4 Sur la gestion des déchets solides (GDS)

Le travail de CEAS- Burkina est assez spécifique et peu d'ONG burkinabè s'investisse dans ce sous-secteur de GDS. En tant que structure pionnière en la matière, les enjeux sont très importants et la forte sollicitation des partenaires peut peser sur l'organisation. L'organisation est en même temps créatrice de modèles (normes et systèmes d'enfouissement des déchets, recyclages des déchets) avec l'appui du ministère de l'Environnement et des collectivités publiques décentralisées et en même temps agent de terrain en mettant en œuvre des projets et programmes.

L'articulation du recyclage des déchets en compost naturel fait un pont avec la pratique agroécologique.

IV.8.5 Sur le genre

L'intégration du genre dans les projets et programmes implique des hommes et des femmes comme acteurs centraux de développement économique et social.

Dans le cadre de ce programme, on constate une forte implication des femmes comme cible principale dans les activités de la plupart des partenaires de mise en œuvre. Fort est de constater que la compréhension et l'intégration du genre pose un sérieux problème au niveau des partenaires terrain. Le genre est perçu comme une sorte d'obligation à pratiquer et est surtout perçu comme pro féministe. Cette vision n'est pas productive et ne permet pas une vraie inclusion du genre dans les programmes de développement. Par exemple dans la coopérative Boblewendé de Villy, les femmes sont obligées de creuser des puits elles-mêmes en cas de tarissement de puits. C'est un travail pénible qui nécessite une force physique, mais au regard de leurs âges avancés la présence des hommes les aurait soulagées.

Les femmes de la coopérative Tégawendé ont confié qu'elles restent impuissantes face aux enfants qui volent leurs productions.

Une expérience en genre ou une formation en genre devrait être offerte à l'équipe technique du programme dès son démarrage, même si une politique genre n'est pas officiellement installée dans l'organisation.

V - Résultats d'évaluation des questions spécifiques

V.1 Le regard que portent les associations partenaires d'Autre Terre au Burkina Faso sur les collaborations et synergies tissées dans le cadre du programme (en termes de pertinence, naturel, forcé, utile, etc.)

Dans la mise en œuvre du programme SIA (objectif spécifique 1), des actions de collaborations et de synergies ont été menées. Quel regard portent les partenaires terrain de mise en œuvre sur ces collaborations et synergies. En d'autres termes, trouvent-ils que ces actions sont pertinentes, naturelles, forcées et utiles ?

Au terme des entretiens menés auprès des partenaires, il ressort que des changements en termes d'éveil et du cadre d'expression ont été constatés à travers les voyages d'études ainsi que les synergies. En effet, la plupart des organisations trouvent les synergies naturelles et utiles. Par exemple « L'Autre Semaine » organisée en Belgique permet de partager les expériences avec d'autres acteurs. Ce sont des moments précieux à renforcer. Comme ils l'ont mentionné « **Un voyage d'étude dépasse plusieurs cours magistraux théoriques** ».

Autre élément à retenir de ces collaborations et synergies est que les voyages d'études permettent d'impacter positivement. Il y a eu la mise en relation des paysans entre eux. « **Les producteurs de l'Est sont venus à Kaya et ont appris la technique de cordons pierreux à trois pierres. Les producteurs commandent des semences entre eux** ».

Néanmoins, on note que quelques actions de synergies ont été qualifiées de « forcées » et les partenaires trouvent que ces synergies forcées n'ont pas abouti par rapport aux synergies spontanées. Les synergies étant nées en cours de projet, ainsi que le manque de budget a rendu ces synergies difficiles. Il faut donc laisser les acteurs travailler et développer les synergies au fur et à mesure. Il est donc nécessaire d'ouvrir les synergies aux acteurs non bénéficiaires du programme SIA et ainsi améliorer les modèles de synergies.

V.2 Les recommandations des associations partenaires d'Autre Terre au Burkina Faso pour le programme commun SIA 2 (en termes de renforcement, consolidation et cohérence du programme)

Au terme des entretiens, nous pouvons déjà accorder du mérite à ce programme qui a su répondre et donner une grande satisfaction aux populations locales. Le besoin était présent et ces populations se sont senties valorisées par toutes ces approches et ces leçons acquises. Les effets sont déjà perceptibles à en croire les bénéficiaires, un changement de vie est déjà observé,

de même que le regard porté sur la femme. En effet, nous avons pu constater à travers nos échanges que la femme est au centre des décisions que ce soit dans les groupements ou en familles et participe aux dépenses familiales.

La dynamique semble lancée, mais certaines recommandations sont à prendre en compte pour une meilleure durabilité des actions.

Les recommandations ci-après viennent des observations effectuées au niveau des associations bénéficiaires.

Tableau n°10: Recommandations au niveau des associations bénéficiaires

Recommandations	Associations
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer son soutien en octroyant des repas aux enfants lors des activités de sensibilisations et également à travers le don de matériel de reboisement (à la mairie) - Renforcer les moyens afin de permettre à beaucoup plus d'élèves de bénéficier des formations et des sensibilisations (40 écoles sont touchées par les activités, mais l'association l'éducateur souhaite aller au-delà). - Renforcer les capacités des éducateurs sur des thèmes qui vont améliorer leurs activités (la culture, le suivi des activités...) - Aider à toucher beaucoup d'acteurs pour plus d'impact (au lieu de 18 000 élèves, l'éducateur veut aller à 36 000 élèves) - Intégrer des voyages d'études 	Association l'Educateur à Koudougou
<ul style="list-style-type: none"> - À long terme, nous souhaiterons aller à la transformation des déchets, nous accompagner avec des techniques de gestion de déchets solides et l'installation d'un forage permettra à l'école d'expérimenter les jardins-écoles (l'école est desservie en eau par l'ONEA, mais les factures d'eau restent impayées et on enregistre également des coupures d'eau répétées) 	Ecole Wendpanga A de Koudougou
<ul style="list-style-type: none"> - Développer des infrastructures de vente du beurre de karité pour leur donner de la visibilité et attirer la clientèle - Clôturer la cour qui abrite leur siège, et créer une boutique de vente de leur produit sur place - Accompagner conséquemment dans la recherche de marché 	Coopérative Wendlapanga, à Siguinvoussé
<ul style="list-style-type: none"> - Aménager un grillage pour clôturer le jardin - Aménager un moulin à proximité du jardin 	Coopérative Boblewendé du village de Rana
<ul style="list-style-type: none"> - Développer des mécanismes d'accès au marché 	Groupement Tégawendé du village de Godin
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l'association en équipements bureautiques, matériels roulants pour la gestion des abonnés - Augmenter les unités de valorisation, car l'unité de fonte est réduite juste aux sachets - Renforcer l'existant 	Association Zoodo
<ul style="list-style-type: none"> - Revoir la façon de faire les formations (qu'elles soient plus intensives) - Impliquer les acteurs locaux dans le programme et revoir leur stratégie de mise en œuvre 	Association ABMZ

<ul style="list-style-type: none"> - Octroyer de plus amples équipements pour le travail de la terre - Augmenter la quantité de semences afin qu'aussi les déplacés puissent en profiter 	Groupements Piengdwendé et WendPanga
<ul style="list-style-type: none"> - Aménager un magasin pour le stockage de leurs produits pour qu'elles puissent les revendre en période de soudure - Aménager des boutiques spécialisées bio - Initier une formation en élevage afin qu'elles puissent combiner agriculture et élevage et utiliser les déchets des animaux comme compost - Réaménager les barrages afin qu'elles puissent mieux bénéficier de l'eau pour leur maraîchage 	Groupements Nabasnongo et Wendlasida
<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la disponibilité des équipements pour travailler la terre - Aménager un magasin de stockage 	Production de mil
<ul style="list-style-type: none"> - Octroyer des moyens logistiques - Installer des points d'eaux à proximité et l'électricité dans le local - Acquérir un tricycle pour l'approvisionnement en matière première et l'écoulement des produits - Renforcer le fonds de roulement pour acquérir la matière première pendant la période de disponibilité - Acquérir des équipements de protection individuels (gants, blouses, pantoufles, bonnets, masques...) 	Les femmes de APIL
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la somme octroyée pour les actions de sensibilisation - Changer l'organisation (octroyer le matériel à la structure), - renforcer les compétences 	Association AJADD

VI - Conclusion générale

Au terme de cette évaluation, nous pouvons dire que le programme a été concluant et que les activités dans l'ensemble se sont déroulées avec une bonne efficacité dans un bon pourcentage pour la plupart en dehors des problèmes liés aux zones touchées par les crises sécuritaires avec le déplacement des populations. Nous pouvons également dire que les effets du programme commencent à se faire sentir dans les organisations partenaires et les organisations bénéficiaires.

Nous pouvons dire que le projet a impacté les cinq (05) axes prioritaires :

Les techniques et capacités de production des organisations

Ces techniques se sont améliorées grâce aux techniques agroécologiques utilisées. L'avantage de ces techniques est qu'elles sont fortement endogènes et utilisent les ressources locales.

Les capacités de transformation, de commercialisation et de stockage

Le projet a permis d'améliorer sensiblement les capacités de transformation en produits locaux ainsi que de commercialisation des organisations bénéficiaires. Les boutiques de produits transformés en sont les témoins.

L'accès à des services financiers pérennes et adaptés

Grâce aux efforts d'institutionnalisation des associations, la plupart ont eu le statut de coopératives et à ce titre ont théoriquement accès aux services financiers décentralisés.

Les capacités de plaidoyer et de mobilisation citoyenne autour de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale

Les multiples formations reçues ont permis aux OSC de démarrer ce long chemin vers une agriculture familiale durable et de l'économie sociale, mais c'est juste les prémisses pour le moment à cause de la pluralité des objectifs du programme et du fait qu'il faudrait une masse critique d'organisations pour impulser un vrai changement. Les bases sont implantées et il reste à les renforcer et avoir un bon maillage.

Le renforcement des capacités des structures appuyées.

Le programme a renforcé sensiblement ce volet, ce qui a permis de mettre sur place des formateurs endogènes capables de mieux disséminer les connaissances acquises lors des formations et d'impacter plus durablement les populations bénéficiaires.

VII - Recommandations globales et pistes d'amélioration

Les recommandations vont reprendre les axes de cette évaluation qui d'ores et déjà comportent des recommandations et des pistes d'amélioration.

VII.1 Les recommandations des associations partenaires d'Autre Terre au Burkina Faso pour le programme commun SIA 2 (en termes de renforcement, consolidation et cohérence du programme)

Tous les partenaires trouvent le programme SIA cohérent, sauf dans le cadre des synergies qui n'ont pas été budgétisées à la base. Pour ce faire, ils suggèrent de reconduire le programme pour avoir plus d'impact en augmentant la durée de l'intervention. Pour certains, un accent particulier doit être mis sur le volet maraîchage agroécologique pour certain car disent-ils que : *« l'agroécologie est une alternative pour palier à l'insécurité alimentaire »*, pour d'autres, l'accent devrait être mis sur la gestion des déchets solides.

Pour tous les partenaires de mise en œuvre, les synergies doivent être mieux organisées et intégrées dans le programme avec un budget conséquent, car elles sont très bénéfiques pour les tous les acteurs.

VII.2 Les recommandations issues des leçons tirées du programme.

Les leçons apprises nous donnent des pistes d'amélioration du Programme pour le futur.

VII.2.1 Sur la pratique agroécologique,

Il s'agirait de renforcer ce volet en travaillant sur des modèles de réduction des charges comme le fait le système SONGHAI. Les sous-produits deviennent des éléments de consommation intermédiaire d'un autre produit et ainsi de suite afin d'avoir des systèmes intégrés. Par exemple au niveau de la transformation agroalimentaire, se rassurer de la clientèle avant de produire et utiliser systématiquement les produits dérivés issus des transformations agroalimentaires pour en faire d'autres produits qui seront réutilisés par les bénéficiaires et d'autres groupes.

VII.2.2 Sur la synergie

Les démarches sur les synergies entre les organisations devraient être mieux pensées et intégrées dans le programme afin que ce soit naturel. Chaque acteur devrait voir clairement son intérêt dans cette approche.

VII.2.3 Sur l'institutionnalisation des associations bénéficiaires

Si le passage à des formes coopératives est une porte obligée pour accéder aux finances locales, il faut se dire que certaines organisations ne sont pas prêtes pour ce virage. En plus de l'accompagnement, réfléchir à des consortiums d'organisations qui vont se regrouper autour d'une activité particulière donnée : commercialisation par exemple. Les associations bénéficiaires de la zone de Kaya (APIL et ATAD) peuvent mettre en place une centrale d'achat ou une seule coopérative de commercialisation. La coopérative pourra être plus solide et les organisations vont travailler du côté commercialisation avec cette entité. L'émiettement des entités peut fragiliser l'ensemble.

VII.2.4 Sur la gestion des déchets solides (GDS),

L'acceptation et l'intégration du concept des GDS varient d'une commune à une autre en fonction de la culture et de la tradition. Par exemple dans la commune de Pô communauté très reconnue salubre les populations réclament des poubelles à la mairie ainsi que le retrait de ces ordures quand les chargés de collecte tardent à venir. Par contre dans d'autres communes la population n'est pas réceptive à la gestion des déchets solides. Pour exemple, il y'a le cas de cet enseignant qui s'étonne de voir son voisin nettoyer la devanture de sa maison et demande à ce dernier s'il sera payé par la mairie.

Au vu de ce qui précède, nous pouvons dire que le travail sur la GDS est spécifique, mais concerne tout le monde. L'implication de tous les acteurs et des populations est fortement recommandée à ce niveau, les changements de comportement comptant énormément. La sensibilisation à grande échelle en direction des acteurs locaux, leaders coutumiers, politiques, des établissements scolaires, serait un moyen pertinent pour mobiliser et intégrer un changement de comportement des populations, car l'hygiène et la santé vont de pair.

VII.2.5 Sur le genre et l'environnement

L'approche genre devrait être systématique et orientée pour expliquer la nécessité de sa prise en compte pour un réel succès des actions de développement.

Des statistiques sexo-spécifiques et des statistiques portant sur des indicateurs environnementaux pourront aider à mieux apprécier ces effets.

Un renforcement de capacité sur l'approche genre et développement est plus que nécessaire à l'endroit des partenaires de mises en œuvre du programme SIA.

Quant au volet environnemental, les bénéficiaires ont accepté et intégré l'importance de la gestion des déchets solides et de la pratique agroécologique (rentabilité économique, sanitaire, conservation des sols). Pour ce faire, nous recommandons aux partenaires SIA, Autre Terre en particulier de renforcer le budget dans ces volets afin d'atteindre le maximum de personnes et ainsi contribuer à l'atteinte des objectifs du développement durable.

Références documentaires

Code Foncier Rural de Leger KINDA magistrat et Kélguingalé ILLY, Conseiller en étude et analyse option : droit

Politique Sectorielle Eau Environnement et Assainissement (PS-EEA) 2018-2027

Politique nationale du développement durable

Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN)

Méthodologique de l'étude d'évaluation du programme SIA

APIL données canevas 2020

ATAD cadre logique canevas 2020

BAOBAB cadre logique 2020

BAOBAB données canevas 2020

Rapport d'activités Année 4 BAOBAB

CEAS cadre logique 2020

CEAS données 2020

Suivi Evaluation SIA Burkina Faso Autre Terre APIL OP 1 2020

Suivi Evaluation SIA_Burkina Faso Autre Terre APIL UNITES 1 2020

Budget révisé mars 2017 réduction Burkina Faso

Programme 2017-2021 cadre logique APIL

Programme 2017-2021 cadre logique ATAD

Programme 2017-2021 cadre logique BAOBAB

Programme 2017-2021 cadre logique CEAS Burkina

Données canevas ATAD_2020

Suivi Evaluation SIA_Burkina Faso Autre Terre ATADCOOP-2

Suivi Evaluation SIA Burkina Faso Autre Terre ATAD GP-2

Programme commun de promotion de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale pour un monde plus juste SOS Faim – Iles de Paix – Autre Terre Burkina Faso

Rapport d'activités Année 4 CEAS

Evaluation de l'autonomie des partenaires pour l'ONG AUTRE TERRE : Cas du Centre de Formation Agro-sylvo-pastorale et Artisanale (CFAA) de Louda d'ATAD

Rapport d'activités Année 4 ATAD

Suivi Evaluation SIA Burkina Faso Autre Terre BAOBAB Coopérative

Suivi Evaluation SIA Burkina Faso Autre Terre BAOBAB GP

Suivi Evaluation SIA Burkina Faso Autre Terre CEAS collectivités 2020

Suivi Evaluation SIA Burkina Faso Autre Terre CEAS Coopérative 2020

Rapport Evaluation intermédiaire SIA BURKINA FASO et Pérou programme 2017-2021

Tableau synthétique 2020

Tableau_Bénéficiaires_Burkina_Avril_2017

Annexes

Les tableaux sur l'efficacité du programme SIA

Tableau n°11: État des performances réalisées par chaque partenaire terrain dans le domaine de la mobilisation, sensibilisation, formation et le nombre des producteurs ayant adopté les nouvelles techniques de production durable

Partenaires	Résultats obtenus	Taux de réalisation	Commentaires
APIL	6975 producteurs sensibilisés et formés ont adopté les techniques de production agroécologiques /7750 (3875 femmes et 3875 hommes) prévues	90%	Les données ne sont pas toutes désagrégées
ATAD	441 producteurs dont 58 hommes/ 1537 sont suivis et sensibilisés, et formés sur les pratiques de CES - DRS 150 producteurs dont 100 femmes / 1537 ont adopté des techniques de production agroécologiques sur leurs exploitations	29% 10%	Ce faible taux s'explique par la situation sécuritaire dégradante de la région du Centre Nord et la covid 19 qui rendent les sites inaccessibles
BAOBAB	Organisation des séances de sensibilisation dans le domaine de l'agroécologie 700 sur 900 producteurs sensibilisés et formés se sont reconvertis dans la pratique de l'agroécologie. Ils adaptent les nouvelles techniques de culture en matière agroécologique. Les coopératives (Koudougou et Villy) ont amélioré leur fonctionnement en intégrant la gestion participative (réalisation de bilans pour les membres, bonne distribution des rôles) L'accroissement de la production de ces coopératives	78%	Les données ne sont pas toutes désagrégées L'indicateur est réalisé 78% par l'association Baobab
CEAS Burkina	1592 (790 hommes et 809 femmes) producteurs / 1280 (702 hommes et 578 femmes) sont suivis et sensibilisés sur la GDS	124% avec 140% des femmes	L'activité de GDS est une activité dévolue aux femmes

Tableau n°12: Situation sur le renforcement de la gestion des activités des acteurs

Partenaires	Résultats obtenus	Taux de réalisation	Commentaires
APIL	6975 producteurs sensibilisés et formés ont adopté les techniques de production agroécologiques /7750 (3875 femmes et 3875 hommes) prévues	90%	Les données ne sont pas toutes désagrégées
ATAD	320 producteurs /1500 sont formés sur l'ACEF et sont suivis et disposent des outils de gestion dans leur exploitation	21%	Ce faible taux s'explique par la situation sécuritaire dégradante de la région du Centre Nord et la covid 19 qui rendent les sites inaccessibles
CEAS Burkina	41/200 personnes des 15 OC sont formés sur les principes administratifs et comptables	21%	41 employés sur 200 des 15 OC soit 21% de personnes ont bénéficié de formations en GAF

Tableau n°13: Situation sur la participation ou le renforcement de l'intégration des partenaires dans des dynamiques collectives de production

Partenaires	Résultats obtenus	Taux de réalisation	Commentaires
ATAD	580 producteurs dont 32 pensionnaires / 1137 sont organisés en treize (13) groupements et sont formés sur la production biologique de légumes	51%	ATAD n'a pas pu installer les apprenants

BAOBAB	Les deux coopératives production et transformation étaient déjà équipés		Cet indicateur ne concerne pas l'Association Baobab
--------	---	--	---

Tableau n°14: Niveau de réalisation des partenaires sur les unités de transformation

Partenaires	Résultats obtenus	Taux de réalisation	Commentaires
APIL	16000 producteurs sensibilisés et formés ont renforcé leur capacité /7750 (3875 femmes et 3875 hommes) prévu 1315 ha de terres emblavés ont produit 5614.5 tonnes /4500 ha pour produire 7680 tonnes	206% 29% et 73%	Le niveau de cet indicateur est atteint par APIL, 526 hectares ont été octroyés à 1052 ménages déplacés internes
ATAD	3,5 ha emblavés sur 14 ha prévus Production de 5285kg de légumes bio sur 222 tonnes prévues Création de 13 groupements de 478 femmes et 38 hommes	25% 2%	Problème de déplacement des populations suite à l'insécurité
BAOBAB	Les productrices du beurre de karité se sont regroupées en coopérative 3 unités de transformation et fabrication créées /3 prévues	98% 100%	Une unité de transformation des produits locaux qui a connu des difficultés l'esprit coopératif n'a pas marché, car chacune s'est installée à son propre compte
CEAS Burkina	15 ES/15ES prévue	100%	Plus de 10 000 personnes abonnées au service de collecte payant dans les 7 communes

Tableau n°15: Niveau de transformation, de commercialisation et de stockage opéré par chaque partenaire

Partenaires	Résultats obtenus	Taux de réalisation	Commentaires
APIL	Rendement observé Production arachide 1,88T/ha sur 1,50t prévue Production de niébé =1,8t sur 1,5T prévu Production de gombo = 8T sur 6T prévu	Plus de 100%	L'activité de transformation d'huile d'arachide est très rentable pour les femmes mais les machines qu'elles ont à disposition ne sont adaptées, Manque de fond de déroulement, magasins de stockage
BAOBAB	Il y a une meilleure planification de la production et la production est préfinancée au moment des commandes. L'approvisionnement en amande de karité se fait plus facilement et la coopérative est de moins en moins à l'abri des fluctuations du marché des d'amandes.		Pas de cible de départ
CEAS Burkina	L'accroissement des taux d'abonnement dans les collectivités L'accroissement des Taux des déchets collectés et triés valorisés	85%	Les associations en charge de la précollecte sont passées de 8862 abonnés au service de collecte des déchets en fin 2019 à 9471 en fin 2020

	L'accroissement de la masse salariale liée à la valorisation des déchets		soit un taux moyen d'abonnement de 6%. Ces chiffres sont loin des objectifs fixés, mais cela s'explique par le faible niveau d'adhésion de la population au système payant de la collecte des déchets malgré les actions d'information, d'éducation de la population et surtout lié au caractère ruraliste des communes.
--	--	--	--

Tableau n°16: Situation sur la mobilisation, la sensibilisation des autorités publiques, les OSC et citoyens en faveur de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale

Partenaires	Résultats obtenus	Taux de réalisation	Commentaires
BAOBAB	<p>Action de sensibilisation auprès de 8000/sur 10000 (5200 femmes et 4800 hommes) prévu par les théâtres</p> <p>Sensibilisation des élèves et enseignants 21150 (10730 femmes et 10420 hommes) /54000 (28080 femmes et 25 920 hommes) prévu</p> <p>Spots publicitaires 30.000 personnes touchées par le Spot (1 spot publicitaire à la radio diffusé 30 fois (Baobab)</p> <p>Création des 40 clubs environnementaux</p> <p>40 séances d'animation scolaire</p>	<p>Plus 100% de réalisation, car lors des séances de sensibilisation même les riverains en profitaient</p>	<p>Effets induits : certains enseignants ont commencé à pratiquer l'agro-écologie. Certains élèves ont commencé également à pratiquer à domicile. Au niveau de l'hygiène, il y a une compétition entre les écoles. Les productrices sont devenues des formatrices en agroécologie</p> <p>Création d'une association des enseignants dénommée « Educ Acteur » qui font la prestation dans le domaine de l'agroécologie</p> <p>Le niveau de réalisation de cet indicateur a pu être atteint par CEAS</p>
CEAS Burkina	<p>74 850 /374200 personnes touchées</p> <p>Au moins 75%/ 80 % des tas sauvages de chacune des communes sont évacués et ne réapparaissent pas chaque commune dispose d'un répertoire (liste) de tas sauvages</p> <p>24/21 actions IEC sont réalisées dans chaque commune</p> <p>Mobilisation des fonds par les communes pour le fonctionnement de GDS 19/41</p> <p>70 ateliers de concertation des membres des bureaux des conseils municipaux /144 ont été réalisés</p> <p>Le taux de réalisation budgétaire du POA</p> <p>138 400 000F CFA exécuté en 5 ans sur fonds propres par les communes contre 162 500 000 attendus</p> <p>3 alliances avec les réseaux internationaux/3 prévus</p> <p>2 /4 actions de plaidoyer</p> <p>10 séances de plaidoyer à l'endroit des autorités nationales ont eu lieu.</p>	<p>20%</p> <p>94%</p> <p>100%</p> <p>114%</p> <p>46%</p> <p>49%</p> <p>65%</p> <p>85%</p> <p>100%</p> <p>50%</p> <p>50%</p>	<p>Taux de réalisation moyen d'environ 85%, mais avec des variances selon les communes</p>